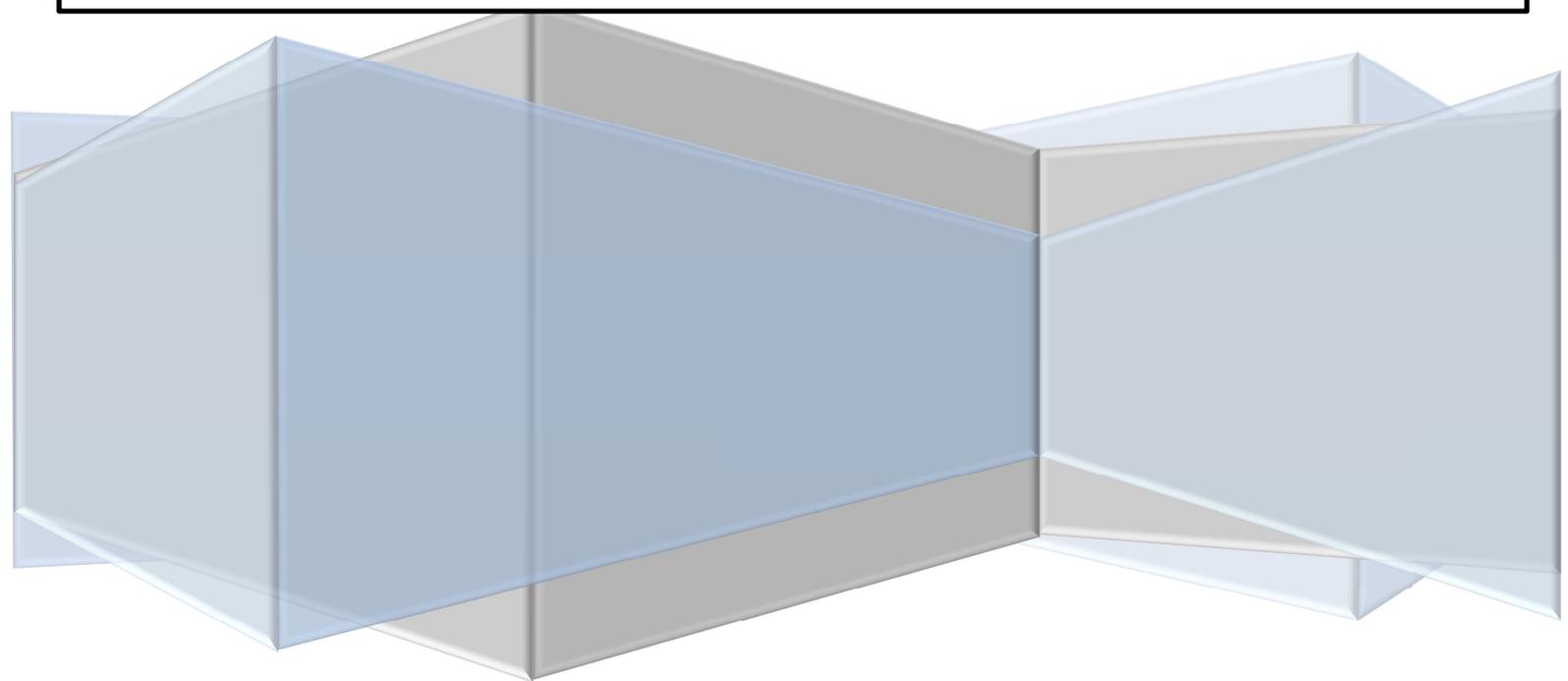


**Société Hexabyte**

# **Rapport annuel de gestion pour l'année 2019**



## SOMMAIRE

### Sommaire

<b>1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Evolution Générale : .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2Faits saillants : .....</b>	<b>7</b>
1.2.1 Faits saillants de l'exercice 2019 .....	7
1.2.2 Faits saillants Post clôture : .....	10
<b>1.3 Évolution de la société et ses performances au cours des 5 dernières années :.....</b>	<b>10</b>
1.3.1Analyse des revenus.....	10
1.3.1.1 Données commerciales: .....	11
1.3.1.2 Structure du chiffre d'affaires .....	13
1.3.1.3 Analyse de l'Évolution du chiffre d'affaires : .....	14
● Revenus ADSL Résidentiel.....	14
● Revenus XDSL Entreprise .....	15
● Revenus Pack Internet Tablettes et solutions de surveillance IP : .....	15
1.3.2Ventes réalisées par rapport au business plan et commentaires: .....	16
1.3.3 Charges d'exploitation.....	17
1.3.3.1 Achats d'approvisionnement et de marchandises: .....	18
1.3.3.2- Frais de personnel .....	19
1.3.3.3- Dotation aux amortissements et aux provisions.....	19
1.3.3.4- Autres charges d'exploitation .....	20
1.3.4- Résultats.....	20
1.3.5- Investissements et financement .....	21
1.3.5.1- Immobilisations incorporelles .....	22
1.3.5.2- Autres immobilisations.....	22
1.3.6- Fonds propres et endettement .....	23
1.3.7- Trésorerie .....	23
1.3.8- Litiges et risques encourus.....	24
<b>1.4 États Financiers individuels.....</b>	<b>25</b>
1.4.1- Bilan Actifs.....	25
1.4.2- Capitaux Propres et Passifs .....	26
1.4.3- État de Résultat.....	27
1.4.4- État des Flux de Trésorerie.....	28
1.4.5- État des Soldes Intermédiaires de Gestion .....	29
<b>1.5 États Financiers consolidés .....</b>	<b>30</b>
1.5.1 Présentation de la société Hexabyte Africa :.....	30
1.5.2 États financiers de la société Hexabyte Africa :.....	30
1.5.3 Présentation de la société Hexa Trade:.....	34
1.5.4 États financiers de la société HexaTrade:.....	35
1.5.5 États Financiers consolidés Groupe Hexabyte .....	39
<b>2- ACTIONNARIAT .....</b>	<b>44</b>
<b>2-1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote.....</b>	<b>44</b>
2.1.1 Renseignements à caractère général sur le capital .....	44
2.1.2 Nombre d'actions ayant droit de vote au 31/12/2019 : .....	44
2.1.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/12/2019 : .....	44
2.1.4 Liste des actionnaires détenant individuellement plus que 5% du capital au 31/12/2019 : .....	45
2.1.5 Évolution du capital social sur cinq ans : .....	45
2.1.6 Conditions d'accès à l'assemblée générale : .....	45
2.1.7 Rachat d'actions, nature et cadre légal : .....	46

2.2 L'évolution du cours Hexabyte depuis la dernière A.G.O :.....	46
<b>3- ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>47</b>
3.1 Membres des organes d'administration et de direction :.....	47
3.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration : .....	47
3.3 Principales délégations accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :.....	48
3.4 Comités spéciaux : .....	48
3.4.1 Comité exécutif : .....	48
3.4.2 Comité permanent d'audit : .....	49
<b>4- AFFECTATION DES RÉSULTATS .....</b>	<b>49</b>
4.1 Dispositions statutaires relatives à l'affectation des résultats : .....	49
4.2 Évolution des capitaux propres & dividendes : .....	49
<b>5- ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR : .....</b>	<b>50</b>
5.1 Stratégies de développement : .....	50
5.2 Données prévisionnelles :.....	54
5.2.1 Part de marché : .....	54
5.2.2 Revenus ADSL : .....	54
5.2.3 Les autres revenus d'exploitation : .....	54
<b>6 CONTRÔLE DES COMPTES: .....</b>	<b>56</b>
<b>7- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>56</b>
<b>8. ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE .....</b>	<b>566</b>
<b>9. RAPPORTS DU COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	<b>588</b>
<b>10- RAPPORT DU COMITE D'AUDIT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 .....</b>	<b>67</b>
<b>10- PROJET DE RESOLUTION 2019.....</b>	<b>88</b>

## 1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

Source (Périodique de Conjoncture numéro 126 – Janvier 2020)

### 1.1 Evolution Générale

Le taux de croissance attendu pour l'année 2019 a été revu à la baisse pour s'établir à 1,4% contre 2,5% réalisés en 2018, traduisant la faiblesse de l'activité économique au cours de la dite année et ce, malgré l'amélioration de certains indicateurs relatifs au secteur touristique, à la récolte exceptionnelle des céréales, outre le reprise progressive de la production du phosphate et dérivés. En effet, cette faiblesse de l'activité revient à plusieurs facteurs notamment la baisse de la demande émanant de la Zone Euro qui a impacté négativement les industries manufacturières destinées à l'exportation, en plus de facteurs internes à l'instar du repli de la récolte d'olives à huile et la poursuite des difficultés dans le secteur des hydrocarbures. Concernant l'année 2020, les prévisions tablent sur une amélioration du taux de croissance pour atteindre 2,7%. Cette évolution tient essentiellement à la poursuite de l'amélioration dans les services marchands notamment le tourisme, à l'expansion du secteur agricole en relation avec la récolte record d'huile d'olive (350 mille tonnes contre 140 mille tonnes la campagne précédente) et ce, outre le retour progressif des industries non manufacturières suite à l'entrée en exploitation du gisement « Nawara » qui permettra une hausse de 50% de la production du Gaz. Faut-il encore signaler que les industries manufacturières destinées à l'export devraient connaître une certaine reprise en relation, principalement, avec la légère amélioration attendue de la croissance dans la Zone Euro.

#### Evolution des prix et inflation

**L'indice général des prix** à la consommation familiale a enregistré une hausse de 0,3% au cours du mois de décembre 2019, en termes de variation mensuelle, contre 0,4% le mois précédent. Ceci est dû, essentiellement, à la hausse des prix des articles d'habillement et chaussures (1,6%), et des meubles et articles de ménage (0,8%), ainsi que des tarifs des services notamment de la santé (1,1%) et de la communication (0,2%).

En glissement annuel, l'évolution de l'indice des prix a été moins rapide en décembre 2019 pour s'établir à 6,1% contre 7,5% durant le même mois de l'année précédente. Ce repli est attribué à la décélération des prix des produits alimentaires et boissons (5,8% contre 6%), des articles d'habillement et chaussures (7,3% contre 8,7%) des logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles (4,2% contre 5,7%), ainsi que les frais des services à l'instar du transport (2,2% contre 13,2%), l'enseignement (5,2% contre 8,2%) et loisirs et cultures (5% contre 7,8%).

Sur toute l'année 2019, **l'inflation moyenne** s'est établie à 6,7% contre 7,3% en 2018 et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (6,9% contre 7,5% un an plus tôt), des logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles (4,8% contre 5,2%), du transport (6,7% contre 11,2%), des loisirs et culture (5,3% contre 8,2%) et de l'enseignement (6,5% contre 7,6%).

**Par régime de fixation des prix**, la décélération a concerné les prix des produits libres (7,4% contre 8,3% en 2018), aussi bien les produits alimentaires (7,8% contre 8,5%) que non alimentaires (7,2% contre 8,2%). Pour ce qui est de l'inflation sous-jacente, la hausse des prix hors produits frais et encadrés s'est établie à 7,2% en 2019 contre 8,2% au cours de l'année précédente.

Marché Financier :

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2019, par : f une légère hausse de l'indice de référence TUNINDEX de 1% sur le trimestre, f la radiation de la société

« Elbène Industrie » du marché principal de la cote de la bourse de Tunis et son transfert au marché hors cote à partir du 1er novembre 2019 suite à sa demande. Ainsi, le nombre des sociétés cotées en Bourse est revenu à 81 unités à fin 2019, la publication des indicateurs d'activité des sociétés cotées qui ont affiché une hausse du revenu global de 8,5% au titre des neuf premiers mois de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année 2018 pour atteindre 13 milliards de dinars. Cette évolution a été induite par une progression de 14% du produit net bancaire à 3.545 MDT, une hausse de 1,4% du revenu réalisé par les établissements de leasing cotés et une évolution de 5,6% du revenu des compagnies d'assurances cotées.

Marché primaire :

Le quatrième trimestre de l'année 2019 a été marqué par une progression des émissions sur le marché primaire qui a concerné les émissions de titres de créance publiques contre un repli des émissions des sociétés par appel public à l'épargne (APE).

Emissions de l'Etat (en MDT)

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2019	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2019
Bons du Trésor Assimilables (BTA)	540	97	197
Bons du Trésor à court terme (BTCT)	36	39	59
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>136</b>	<b>256</b>

Dans ce cadre, le trimestre sous revu a enregistré un accroissement du recours du Trésor à l'endettement intérieur en relation avec le retard de décaissement des tranches de prêts extérieurs. En effet, les émissions de bons du Trésor se sont accrues de 120 MDT ou 88,2%, d'un trimestre à l'autre, pour atteindre 256 MDT au titre du dernier trimestre de l'année 2019. En revanche, le volume global des émissions des bons du Trésor, pour l'année 2019, s'est inscrit en baisse de 58,7% par rapport à l'année précédente et a atteint 1.132 MDT (dont 695 MDT ou 61,4% sous forme de bons de Trésor assimilables (BTA)) ; soit 45,4% du montant prévisionnel annuel des émissions

Emissions des entreprises (en MDT)

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2019	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2019
Titres de capital	0	392	0
Titres de créance	6	0	70
<b>Total des Fonds levés</b>	<b>6</b>	<b>392</b>	<b>70</b>

Par ailleurs, les émissions des entreprises par appel public à l'épargne (APE) se sont inscrites en repli de 322 MDT par rapport au troisième trimestre et ont été limitées aux emprunts obligataires en l'absence de levée de fonds au titre des augmentations de capital qui ont totalisé 70 MDT au titre de l'emprunt subordonné émis par la « STB » (50 MDT) et de l'emprunt émis par l'« ATL » (20 MDT). Aussi, le dernier trimestre a-t-il enregistré l'octroi du visa du CMF pour l'émission de deux emprunts obligataires émanant de deux banques pour une enveloppe cumulée de 65 MDT et pouvant atteindre un maximum de 100 MDT1 ainsi que l'octroi du visa du CMF pour l'opération d'augmentation du capital en numéraire de la société « Carthage Cement » à travers l'émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix de 1,200 dinar par action, ce qui permettra de porter les capitaux propres de la société de 172

MDT à 396 MDT. Cette opération s'inscrit, en effet, dans le cadre de la restructuration financière de ladite société dont les fonds propres sont revenus en deçà de la moitié de son capital et ce, conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

#### Activité des OPCVM

Désignation	DECEMBRE 2018	SEPTEMBRE 2019	DECEMBRE 2019
Nombre en activité (en unités)	124	123	119
Actifs nets (En MDT)	3.956	3.871	3.675
- OPCVM obligataires	3.353	3.304	3.098
- OPCVM mixtes et actions	603	567	577

Le nombre des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) en activité est revenu à 119 à fin 2019 suite à la liquidation anticipée de deux fonds communs de placement de type mixte « FCP IRADETT 20 » et « FCP IRADETT 100 » et de deux sociétés d'investissement à capital variable de type mixte à savoir « ATTIJARI VALEURS SICAV » et « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ». Les actifs nets détenus par les OPCVM se sont par conséquent repliés au cours du quatrième trimestre 2019 de 196 MDT ou 5,1% par rapport à fin septembre 2019 pour se situer à 3.675 MDT au terme de l'année 2019, avec un rendement positif de 4,5% depuis le début de l'année 2019 contre 5,2% au cours de la même période de l'année précédente.

#### La Marché secondaire :

Le mois de décembre 2019 a été marqué par un redressement de l'indice Tunindex de 2,5% à 7.122,1 points et ce, après des baisses respectives de 0,6% et 0,9% au titre des mois d'octobre et de novembre ; soit une performance trimestrielle de 1%. Par conséquent, les pertes cumulées de l'indice pour toute l'année 2019 ont été ramenées à 2,1% contre un gain de 15,8% au titre de l'année précédente.

Par ailleurs, le trend baissier du marché et la radiation de la société « Elbène Industrie » du marché principal de la cote de la bourse ont induit une baisse de la capitalisation boursière de 656 MDT ou 2,7% d'une année à l'autre. Ainsi, la capitalisation du marché s'est élevée à 23.724 MDT à fin décembre 2019, soit 20,7% du PIB, contre 24.380 MDT ou 23,1% du PIB à fin 2018. Parallèlement, la majorité des indices sectoriels ont enregistré des rendements annuels négatifs à des taux compris entre -0,2% (Biens de Consommation) et -23,9% (Bâtiment et matériaux de construction). Quatre indices uniquement ont réalisé une performance positive à savoir l'indice de « Assurances » (+7,9%), l'indice « Produits ménagers et de soin personnel » (+5,2%), l'indice « Matériaux de base » (+1,4%) et l'indice TUNBANK (+0,2%).

#### Evolution du volume des transactions (en MDT)

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2019	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2019
<b>Volume global des transactions</b>	<b>1.086</b>	<b>765</b>	<b>954</b>
Cote de la Bourse	651	270	435
Hors cote	16	114	12
Opérations d'enregistrement et déclarations	419	381	507

Les transactions réalisées sur la cote de la Bourse se sont affermies de 165 MDT ou 61,1% par rapport au trimestre précédent pour s'élever à 435 MDT au titre du dernier trimestre 2019. En revanche, le volume de ces transactions a été modeste par rapport à l'année précédente et n'a totalisé que 1.590 MDT, soit une régression de 931 MDT ou 37% par rapport à l'année 2018. Par conséquent, la moyenne

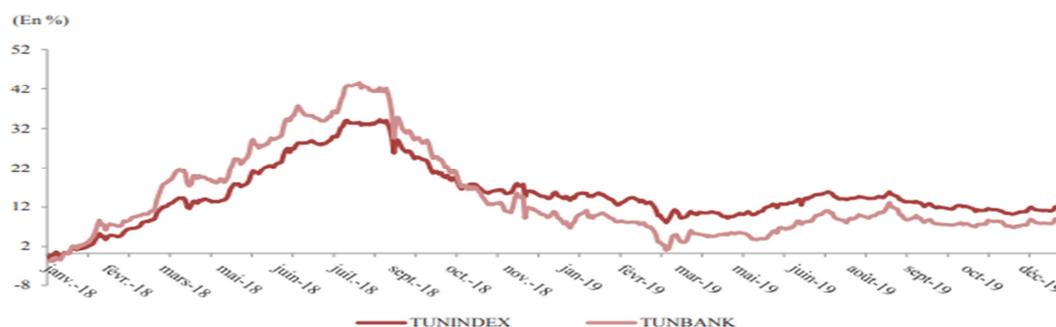
quotidienne du volume des échanges sur la cote s'est élevée à 6,4 MDT au titre de l'année 2019 contre 10,1 MDT au titre de l'année 2018.

#### Evolution des indicateurs boursiers

Désignation	DECEMBRE 2018	SEPTEMBRE 2019	DECEMBRE 2019
Indice TUNINDEX en points (base 1.000 le 31/12/1997)	7.271,7	7.051,0	7.122,1
Capitalisation boursière (en MDT)	24.380	23.559	23.724
Capitalisation boursière / PIB (en %)	23,1	20,6(*)	20,7(*)
PER moyen	12,3	11,3	11,3
Nombre des sociétés cotées (en unités)	82	82	81
Taux de liquidité mensuel (en %)	50	41	37
Taux de la participation étrangère (en %)	24,9	25,2	24,7

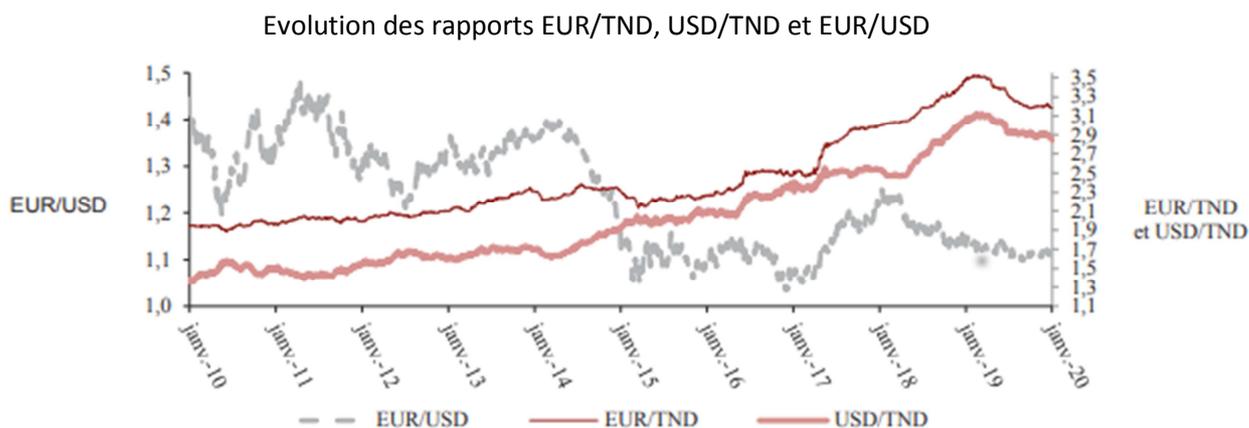
Le taux de participation étrangère dans la capitalisation boursière s'est situé à 24,7% à la fin du dernier trimestre 2019 avec un solde net des transactions des investisseurs étrangers sur la cote de la Bourse négatif de 22 MDT au titre du trimestre sous revu. Pour toute l'année 2019, les transactions des étrangers sur la cote de la bourse se sont soldées par un excédent de 38 MDT, soit 190 MDT au titre des acquisitions contre 152 MDT pour les cessions.

#### Evolution des indices Tunindex et Tunbank



#### Evolution du taux de change du dinar

Sur le marché interbancaire, le taux de change du dinar tunisien a enregistré, en 2019 et par rapport à la fin de l'année 2018, une appréciation vis-à-vis des principales devises des pays partenaires, notamment l'euro (9,1%), le dollar américain (7%), le yen japonais (5,6%) et le dirham marocain (7,4%). Durant le quatrième trimestre de 2019, le dinar a enregistré une dépréciation de 0,3% face à l'euro, contre une appréciation de 2,5% vis-à-vis du dollar américain, de 3,1% vis-à-vis du yen japonais et de 1,3% vis-à-vis du dirham marocain. Sur le marché des changes international, le dollar a clôturé l'année 2019 en hausse de 2,2% par rapport à l'euro.



## **1.2 Faits saillants :**

### **1.2.1 Faits saillants de l'exercice 2019**

Les principaux évènements ayant marqué l'année 2019 sont les suivants :

En ce qui concerne les activités commerciales et les résultats de la société Hexabyte

- Un chiffre d'affaires de 10 991 357 DT, soit une augmentation de 14,89% par rapport à l'exercice précédent (9 566 921 DT).
- Un résultat avant impôts, de 2 510 734 DT, soit une augmentation de 51% par rapport à l'exercice précédent (1 658 520 DT).
- Un résultat net après impôt, de 2 365 822 DT soit une hausse de 54.24 % par rapport à l'année 2018 (1 533 786 DT).
- La société Hexabyte s'est dotée d'un nouveau portail web équipé de solutions de paiement en ligne.
- Un nouveau fournisseur de services Internet, Bee, a démarré ses activités au début de l'année 2019.
- La société Hexabyte a signé un contrat de Distribution avec le site web marchand Jumia afin de proposer ses produits et service sur ladite plateforme.
- La société Hexabyte a signé un accord avec la Poste tunisienne pour intégrer de nouveaux moyens de paiement mobile D17.
- L'intégrateur de solutions et d'infrastructure IT 3S vient de racheter les parts détenues par deux fonds d'investissement dans le capital d'Hexabyte, le fournisseur de services d'internet. 3S détenait jusque-là 4,97% du capital du FSI. Il porte ainsi sa participation dans Hexabyte à 21,17% suite à l'acquisition de 337,5 mille actions représentant 16,2% du capital du fournisseur de services internet. Le plus gros de ces actions ont été achetées auprès des deux FCPR présents dans le capital d'Hexabyte. En effet, un bloc de 116 165 actions (5,58% du capital) a

été racheté auprès d'ATID Fund I, fonds commun de placement à risque créé en 2010 avec une taille de 6,6 millions de dinars à l'initiative de la société Arab Tunisian for Investment and Development Company (ATID Company) et Al Baraka Bank Tunisia. Atid Fund I réalise suite à cette cession une plus-value de 128 mille dinars. L'autre paquet de mêmes proportions a été acquis auprès de Tunisian Development Fund I, fonds commun de placement à risque créé en 2010 avec une taille de 15 millions de dinars à l'initiative de United Gulf Financial Services-North Africa UGFS-NA et la BIAT. Le fonds réalise la même plus-value que celle réalisée par ATID Fund. Il est à noter que le groupe 3S détient déjà GlobalNet, un autre fournisseur de services internet.

#### En ce qui concerne les activités en matière de recherche et développement de la société Hexabyte

Une équipe spécialisée de R&D a démarré ses activités depuis 2014. Cette équipe mise sur la maîtrise des nouvelles technologies et a mis en place des processus d'innovation et de recherche et développement.

Elle a pour mission de fixer les orientations et de permettre à l'entreprise d'adapter en permanence ses produits ou ses procédures et d'en concevoir de nouveaux pour répondre aux attentes de la clientèle.

L'équipe Hexabyte de R&D a longuement travaillé sur les nouvelles technologies Cloud afin de développer de nouvelles offres techniques et commerciales pour les entreprises tunisiennes. Il s'agit d'une nouvelle forme de stockage des données.

Le Cloud Hexabyte permettra le stockage et l'accès aux données par l'intermédiaire d'internet plutôt que via le disque dur d'un ordinateur. Il s'oppose ainsi à la notion de stockage local, consistant à entreposer des données ou à lancer des programmes depuis le disque dur.

Cette technologie permet aux entreprises d'acheter des ressources informatiques sous la forme de service, de la même manière que l'on consomme de l'électricité, au lieu d'avoir à construire et entretenir des infrastructures informatiques en interne.

Les développeurs ont aussi amélioré les serveurs de caching Internet en y ajoutant différentes fonctionnalités qui permettent une navigation plus rapide pour le site Facebook et pour toutes les applications de Google.

Cette même équipe a aussi mis à jour, toutes les interfaces logicielles avec l'ensemble des revendus de Hexabyte, afin de leur permettre de mieux gérer les demandes ADSL en cours, de régler leur factures en ligne et de remonter plus rapidement les réclamations de nos clients.

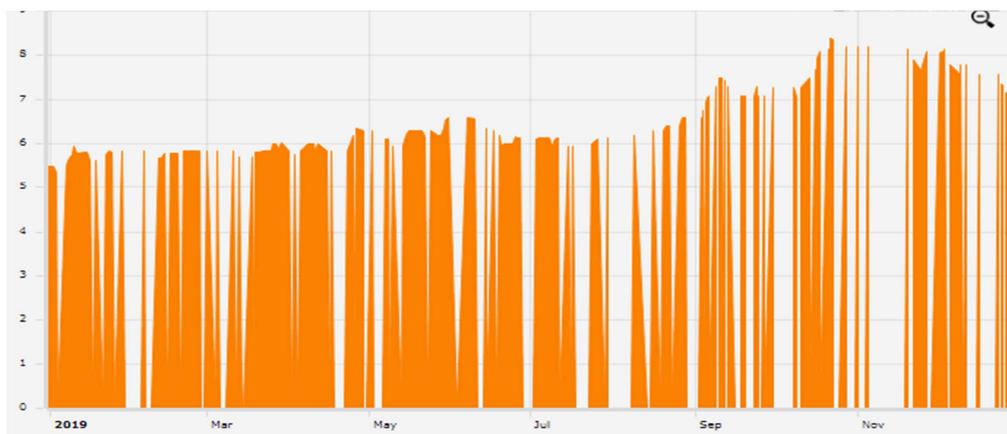


En ce qui concerne les investissements :

- La société a investi en 2019 une enveloppe de 957 164 DT.
- Aménagement de quelques agences commerciales de Hexabyte et refonte de l'identité visuelle de ces agences.
- La société s'est dotée d'une nouvelle plateforme logicielle de localisation GPS pour assurer un meilleur service de géo localisation a ses clients
- La société a renouvelé une partie de sa flotte de voitures.
- La société s'est dotée d'une nouvelle version de modems ADSL et de caméras de surveillance.
- Hexabyte, a amélioré ses équipements réseaux afin d'en augmenter la capacité et de rendre l'accès à Internet plus facile.

En ce qui concerne le titre boursier Hexabyte

- Le cours boursier du titre HEXABYTE a connu une nette hausse de valeur pendant toute l'année 2019 et une augmentation en allant de 5.490 dinars (02-01-2019) vers 7.170 dinars (au 31 Décembre 2019)



- La société Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation « TSI » continue d'assurer la fonction de Listing Sponsor.

#### En ce qui concerne la stratégie de croissance en 2020 :

Hexabyte base sa future croissance sur 2 axes principaux

- ✚ Un premier axe : A travers le développement de son réseau de distribution en Tunisie et le fait d'être proche le plus possible du client final. Ceci se fait par la multiplication des points de vente, la fidélisation des revendeurs actuels et une meilleure gestion du réseau de revente actuel ainsi que l'ouverture de nouvelles agences mobiles
- ✚ Un deuxième axe de développement : l'enrichissement et la diversification de l'offre :  
En effet, en ce qui concerne les produits ADSL, VDSL et fibre optique, Hexabyte et Tunisie Télécom ont enrichi le modèle de vente en gros et ceci permettra à Hexabyte d'offrir de nouveaux débits ADSL, VDSL et Fibre optique, plus rapides, qui répondent aux besoins croissants en bande passante, des utilisateurs Internet tunisiens. Cette tendance est alimentée par la prolifération des services IPTV.

La sociétés se base aussi sur :

- l'utilisation des nouvelles technologies de caching pour optimiser la consommation de la bande passante Internet internationale.
- la concentration sur le module « recherche et développement » pour satisfaire les demandes de la clientèle.

#### 1.2.2 Faits saillants Post clôture :

Au mois de Février 2020, 3S (STANDARD SHARING SOFTWARE) a annoncé l'augmentation de sa participation dans le capital du FSI Hexabyte en rachetant à Monsieur Naceur Hidoussi 20,26% des actions qu'il détenait.

Au cours de référence actuel le montant de la transaction a été estimé à 3 millions de dinars.

Après cette opération 3S et Mr Naceur Hidoussi sont désormais à égalité dans le capital de Hexabyte, soit 42,03% pour 3S et 42,25% pour Naceur Hidoussi.

#### 1.3 Évolution de la société et ses performances au cours des 5 dernières années :

##### 1.3.1 Analyse des revenus

- Les revenus d'exploitation ont atteint, en 2019, la somme de 10 991 357 dinars, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente. Malgré le contexte économique post révolution assez particulier que vit le pays, la société a pu résister à ces aléas et ce, grâce à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation, à la mise en place d'un programme de développement du réseau de distribution et de vente en ligne. Et ce, en dépit des mouvements socio-économiques qui ont connu le pays. Ce chiffre correspond à un taux de réalisation de 108.60% des estimations du Business plan.
- Le résultat de 2019 a été bénéficiaire de 2 365 822 dinars après impôt.

- Les revenus ADSL constituent toujours la part la plus importante du chiffre d'affaires de la société, en se situant à près de 93.26%. Les abonnements résidentiels représentent 76.00% des revenus tandis que les abonnements de type « Entreprise » représentent 17.26% des revenus.
- Les revenus ADSL pour les particuliers ont enregistré une progression importante de 22.31% en 2019 en passant de 6 829 523 DT en 2018 à 8 353 582 DT. Ceci est essentiellement dû au lancement des offres ADSL en guichet unique Hexabyte.
- Les revenus XDSL Entreprises ont enregistré une légère diminution de 1.27% en 2019 en passant de 1 922 301 DT en 2018 à 1 897 751 DT en 2019. Les efforts de vente se concentrent de plus en plus sur cette activité, mais aussi la concurrence devient plus féroce sur ce segment de marché, car les revenus moyens par abonnés sont supérieurs à ceux des abonnements résidentiels.
- Les revenus pack internet tablettes et solutions de surveillance IP ont connu une forte diminution de 34.99% en passant de 755 769 DT en 2018 à 491 303 DT en 2019. Il faut rappeler que la société a développé sa propre marque de tablettes, «Xpad», pour le marché tunisien et africain. La concurrence du marché parallèle devient de plus en plus rude. Nous estimons que la croissance de ce secteur va être conditionnée par les efforts qui seront déployés par l'Etat pour éradiquer le marché parallèle.
- La vente des accessoires, quant à elle, a enregistré une très grande croissance, du fait que Hexabyte, distribue désormais, une nouvelle marque d'accessoires « Remax ». Les ventes ont passé de 13 084 DT en 2018 à 169 517 DT en 2019. Les accessoires constituent désormais un produit d'appel, que nous utilisons dans nos agences pour promouvoir la vente des accès ADSL.

### **1.3.1.1 Données commerciales:**

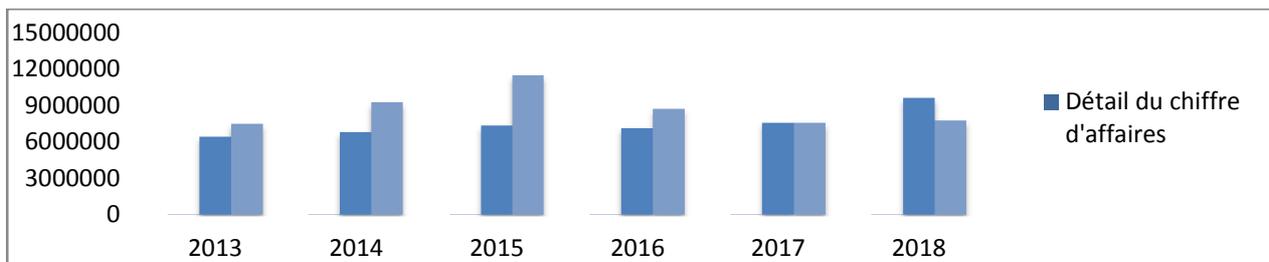
Hexabyte a réalisé un chiffre d'affaire avoisinant les 10,991 millions de dinars en 2019, soit une progression de 14.89% par rapport à l'année dernière.

La société possède un réseau de distribution propre composée de 16 agences commerciales ainsi qu'un réseau de distributeurs avoisinant les 520 revendeurs/installateurs sur tout le territoire tunisien.

La société Hexabyte emploie, à la date du 31/12/2019, 77 personnes.

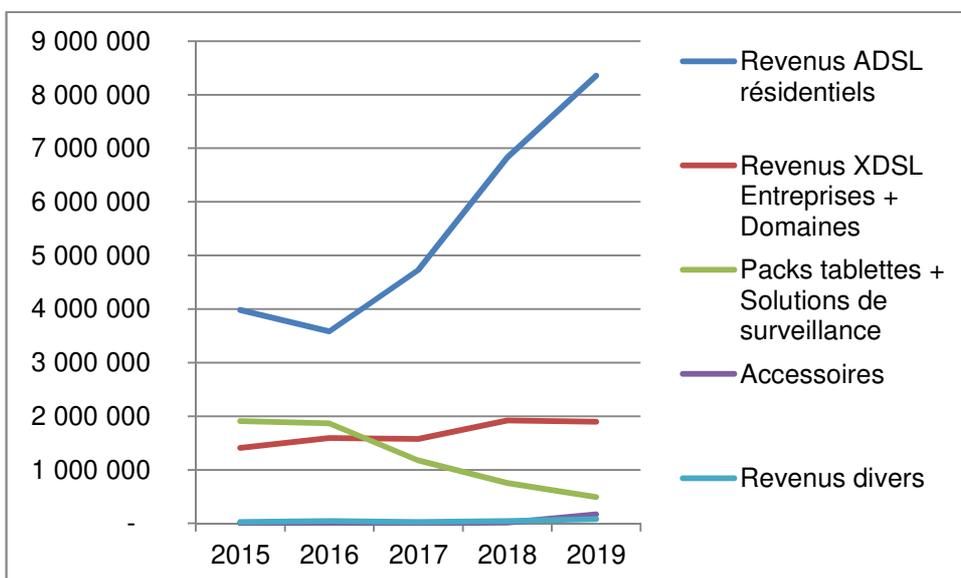
L'évolution des produits d'exploitation de la société au cours des cinq dernières années, est présentée au niveau du tableau ci-après :

	Valeur exprimée en dinars tunisiens				
Détail du chiffre d'affaires	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Total des revenus</b>	<b>7 325 708</b>	<b>7 085 187</b>	<b>7 503 806</b>	<b>9 566 921</b>	<b>10 991 357</b>
<b>% Évolution</b>	<b>7,71%</b>	<b>-3.28%</b>	<b>5.91%</b>	<b>27.49%</b>	<b>14,89%</b>
<b>Prévisions du Business Plan</b>	<b>11 465 604</b>	<b>8 668 981</b>	<b>7 503 806</b>	<b>7 728 050</b>	<b>10 120 830</b>



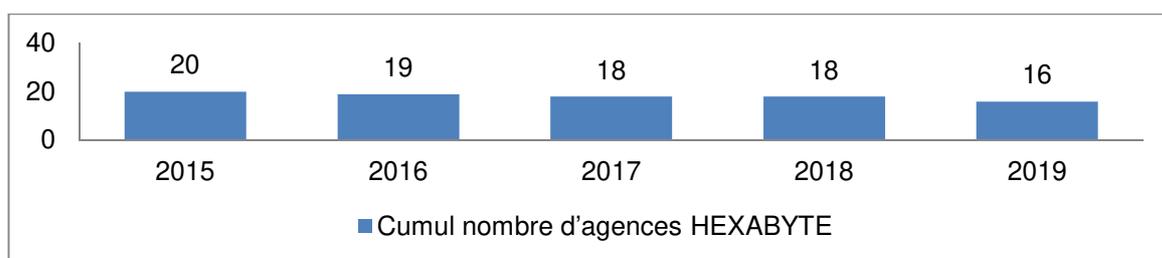
L'évolution du chiffre d'affaires de la société s'explique notamment par :

- Le renforcement du réseau de distribution.
- Le lancement d'offres Internet en mode guichet unique. Le client final a de ce fait, un seul interlocuteur et n'aura pas à gérer plusieurs factures.



En effet, la Direction Générale de HEXABYTE a poursuivi, en 2019, son effort d'optimisation du réseau de distribution et a jugé nécessaire de fermer une agence non productive et développer un réseau de distributeurs de la marque avoisinant. La société a aussi repensé la distribution géographique de ses commerciaux et cela a permis une meilleure couverture géographique du territoire.

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'agences de départ	20	20	19	18	19
Ouverture de nouvelles agences	0	0	0	0	0
Fermeture d'agences	0	-1	-1	0	2
<b>Cumul nombre d'agences HEXABYTE</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>16</b>



	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de commerciaux de départ	79	81	77	82	82
Nombre de commerciaux nouveaux	2	-4	5	0	-5
<b>Total nombre de commerciaux</b>	<b>81</b>	<b>77</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>77</b>

### 1.3.1.2 Structure du chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

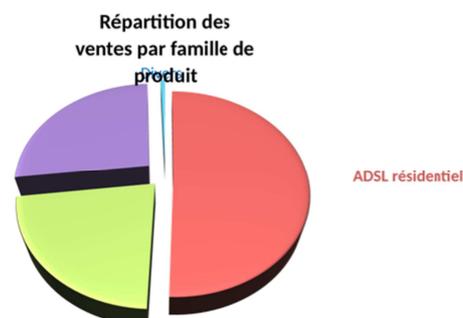
	2015	2016	2017	2018	2019
Revenus ADSL résidentiels	3 983 058	3 583 101	4 728 702	6 829 523	8 353 582
<b>% évolution</b>	<b>-0.63%</b>	<b>-10.04%</b>	<b>31.97%</b>	<b>44.43%</b>	<b>22.31%</b>
Revenus XDSL Entreprises + Domaines	1 407 750	1 593 378	1 576 487	1 922 301	1 897 751
<b>% évolution</b>	<b>31.76%</b>	<b>13.19%</b>	<b>-1.06%</b>	<b>21.94%</b>	<b>-1.27%</b>
Packs tablettes + Solutions de surveillance	1 906 234	1 867 219	1 173 591	755 769	491 303
<b>% évolution</b>	<b>13.88%</b>	<b>-2.05%</b>	<b>-37.15%</b>	<b>-35.60%</b>	<b>-34.99%</b>
Accessoires	0	0	0	13 084	169 517
<b>% évolution</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-NA</b>	<b>-NA</b>
Revenus divers	28 664	41 487	25 024	46 243	79 202
<b>% évolution</b>	<b>-43.56%</b>	<b>+44.74%</b>	<b>-39.68%</b>	<b>84.79</b>	<b>1195.60%</b>
<b>Total HT en DT</b>	<b>7 325 708</b>	<b>7 085 187</b>	<b>7 503 806</b>	<b>9 566 921</b>	<b>10 991 357</b>

L'évolution de la part de chaque produit dans le chiffre d'affaires est présentée au niveau du tableau ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019
ADSL résidentiel	54.37%	50.57%	63.02%	71.39%	76.00%
XDSL Entreprises + Domaines	19.22%	22.49%	21.01%	20.09%	17.26%
Tablettes + Solutions surveillance	26.02%	26.35%	15.64%	7.90%	4.46%
Accessoires	0.00%	0.00%	0.00%	0.14%	1.54%

Divers	0.39%	0.58%	0.33%	0.48%	0.72%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

En 2019, les ventes des produits ADSL a constitué la principale source de revenus de la société. En effet, cette gamme a représenté 93.26% du total du chiffre d'affaires de la société. Les autres produits représentent 6.74% du chiffre d'affaires de la société.



### 1.3.1.3 Analyse de l'Évolution du chiffre d'affaires :

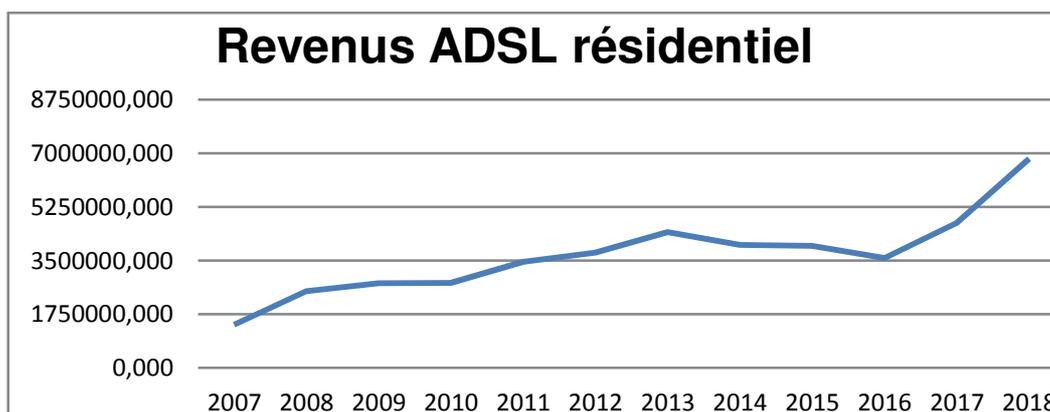
#### ✚ Revenus ADSL Résidentiel

Les revenus ADSL pour les particuliers ont enregistré une hausse de 22.31% en 2019 qui se sont établis à 8 353 582 MDT contre 6.829 MDT à fin décembre 2018. Ceci malgré la rude concurrence des services Internet 3G et 4G, le manque de visibilité concernant la politique de développement des réseaux Data fixe de l'opérateur Tunisie Télécom. Il est aussi à noter que Tunisie Télécom a initié la vente directe , des services ADSL, dans toutes ses agences commerciales .

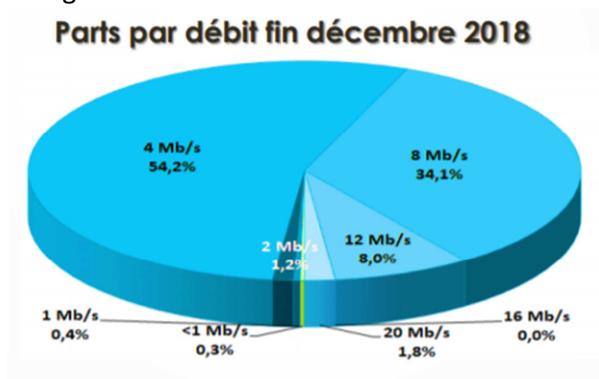
	2015	2016	2017	2018	2019
ADSL résidentiel	3 983 058	3 583 101	4 728 702	6 829 523	8 353 582
Taux de croissance	-0.63%	-10.04%	31.97%	44.43%	22.31%

Le plan d'affaires prévoyait un nombre total de lignes ADSL installées de 58 750 lignes. Le nombre de lignes ADSL activées par l'opérateur au 31 Décembre 2019 est de 762 971 lignes, soit un décalage de 23.39 % par rapport aux estimations initiales.

La part de marché de Hexabyte est de 5.90 % et correspond à 45004 clients actifs) au 31 Décembre 2019.



Pour Hexabyte, Le taux de réalisation des activations de lignes ADSL par rapport au Business plan est de 76.60%. Sur les 58 750 lignes ADSL prévues, le parc des lignes ADSL de Hexabyte à la date du 31 Décembre 2019 est de 45004 lignes.

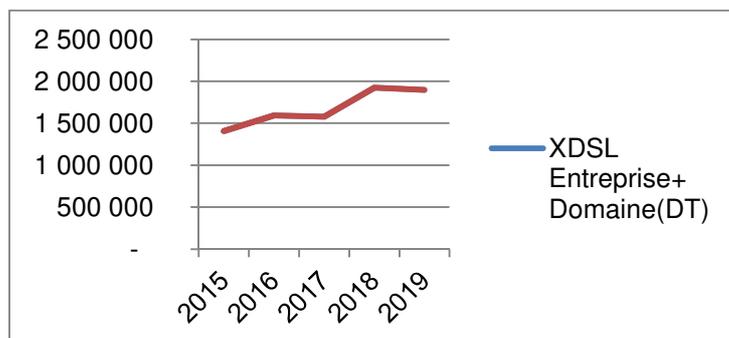


### ✚ Revenus XDSL Entreprise

Les revenus XDSL Entreprise et l'activité des noms de domaines ont enregistré une légère baisse de 1.27% en 2019 en passant de 1 922 301 en 2018 DT à 1 897 751 DT en 2019. Le nombre de clients Corporate a augmenté, mais les prix de vente ont chuté, à cause de l'agressivité de la concurrence sur ce secteur du marché.

	2015	2016	2017	2018	2019
XDSL Entreprise+ Domaine(DT)	1 407 750	1 593 378	1 576 378	1 922 301	1 897 751
Taux de croissance	<b>31.76%</b>	<b>10.04%</b>	<b>-1.06%</b>	<b>+21.94%</b>	<b>-1.27%</b>

Le business plan prévoyait des revenus de 2 066 474 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 91.83 %

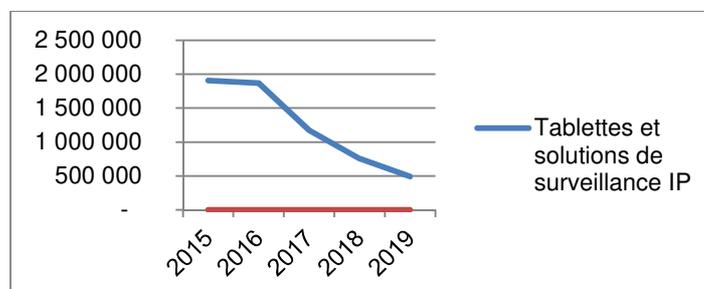


### ✚ Revenus Pack Internet Tablettes et solutions de surveillance IP :

Les revenus tablettes et solution de surveillance ont connu une régression importante de 34,99% en passant de 755 769 en 2018 à 491 303 DT en 2019. Ceci est dû essentiellement à l'émergence d'un marché parallèle pour les tablettes, de l'augmentation de la concurrence, et de la baisse de prix des tablettes.

	2015	2016	2017	2018	2019
Packs internet tablettes et PC	1 906 234	1 867 219	1 173 591	755 769	491 303
Taux de croissance	<b>13.88%</b>	<b>-2.05%</b>	<b>-37.15%</b>	<b>-35.60%</b>	<b>-34,99%</b>

Les ventes des tablettes ont été au-dessous des estimations de 680 192 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 72.23 %



### 1.3.2Ventes réalisées par rapport au business plan et commentaires:

	Chiffres réalisés	Business Plan	Taux de réalisation	Explications
<b>ADSL résidentiel</b>	8 353 582	7 299 973	114.43%	Les revenus ADSL pour les particuliers ont enregistré une hausse de 22.31% en 2019 qui se sont établis à 8,353 MDT contre 6.829 MDT à fin décembre 2018. Ceci malgré la rude concurrence des services Internet 3G et 4G, le manque de visibilité concernant la politique de développement des réseaux Data fixe de l'opérateur Tunisie Télécom, le retard pris pour la signature d'un contrat de revente en gros des accès ADSL de l'opérateur et du lancement de service ADSL en mode guichet unique
<b>XDSL Entreprises et Domaines</b>	1 897 751	2 066 474	91.83%	Les revenus XDSL Entreprise et l'activité des noms de domaines ont enregistré une légère baisse de 1.27% en 2019 en passant de 1 922 301 DT à 1 897 751 DT en 2019. Le nombre de clients Corporate a augmenté, mais les prix de vente ont chuté, à cause de l'agressivité de la concurrence sur ce secteur de marché. Le business plan prévoyait des revenus de 2 066 474 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 91.83 %

<b>Tablettes et solutions de surveillance IP</b>	491 303	680 192	72.23%	Les revenus tablettes et solutions de surveillance ont connu une régression de 34.99 en passant de 55 769 DT en 2018 à 419 303 DT en 2019. Ceci est dû essentiellement à l'émergence d'un marché parallèle pour les tablettes, de l'augmentation de la concurrence, et de la baisse de prix des tablettes. Les ventes des tablettes ont été au-dessous des estimations de 680 192 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 72.23 %.
<b>Total des revenus</b>	10 991 357	10 120 830	108.60%	Les réalisations de la société ont largement dépassé les prévisions de revenus en raison des efforts de commercialisation des produits ADSL.

### 1.3.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées par les frais suivants :

- Frais de la bande passante : les frais de la bande passante internationale sont payables à Tunisie Télécom (en 2019) et constituent la charge la plus élevée pour l'entreprise.
- Achat de Marchandises : les marchandises correspondent principalement aux achats de caméras IP, tablettes tactiles, et accessoires.
- Loyer des agences : Hexabyte dispose d'un réseau vaste d'agences commerciales en location (3 agences propres et 13 en location).
- Frais de personnel : Ces frais incluent toutes les charges sociales.
- Frais de marketing : Les frais de marketing correspondent aux dépenses engagées pour promouvoir les ventes et fidéliser les clients.

Globalement, les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 15.86% en 2019 en passant de 8 594 475 dinars en 2018 à 9 958 147 dinars en 2019. Ceci est dû essentiellement à la commercialisation des offres en mode guichet unique et à la location de ports ADSL chez l'opérateur Tunisie Télécom.

L'analyse de cette variation par rubrique est présentée dans le tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019	Vart° 19-18 en%
<b>Variations stocks produits finis et encours</b>	328 110	750 515	- 7 646	42 907	-661,2%
<b>Achats d'approv. consommés</b>	3 908 930	3 010 958	5 610 983	6 770 376	20,7%
<b>Charges de personnel</b>	1 301 017	1 456 697	1 494 711	1 554 290	4,0%
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	766 983	725 376	869 830	850 301	-2,2%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	607 633	660 641	626 596	740 273	18,1%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 256 453</b>	<b>6 604 188</b>	<b>8 594 475</b>	<b>9 958 147</b>	<b>15,9%</b>

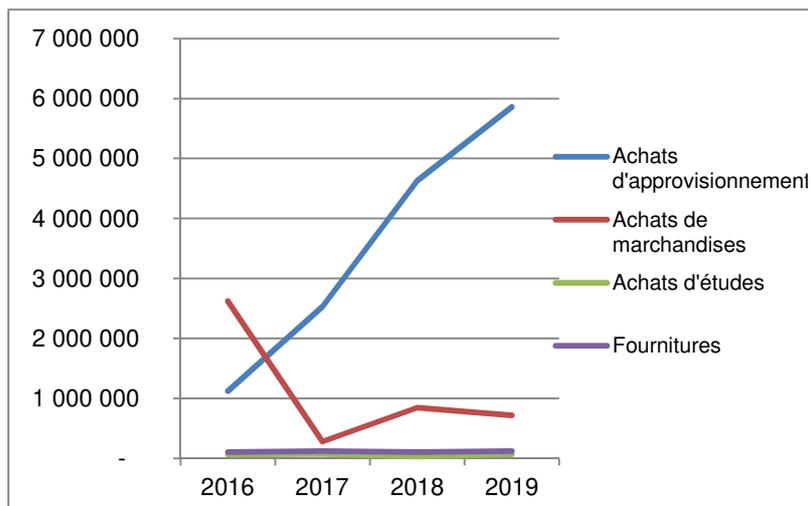
- Les achats d'approvisionnements consommés ont augmenté de 20.66%. En effet l'achat de marchandises est passé de 847 417 dinars en 2018 à 718 750 dinars en 2019 et les charges d'approvisionnements sont passées de 4 628 882 en 2018 à 4 859 734 en 2019. La société a opté pour un modèle de vente de ses services en mode guichet unique. Ceci implique l'achat de capacité (portsADSL) auprès de l'opérateur public Tunisie Télécom
- Les dotations aux amortissements et provisions ont diminué de 2.24 %. Cette légère diminution n'est que passagère car la société compte investir dans les années à venir dans des plateformes de type « Cloud » et de mieux se positionner dans le nouvel environnement du secteur des télécommunications.
- La société continue de surveiller de très près et essayer de mieux contrôler les charges de personnel. Il faut noter que ces chiffres incluent les augmentations salariales recommandées par l'UTICA et l'UGTT.

### 1.3.3.1 Achats d'approvisionnement et de marchandises:

Les achats d'approvisionnement et de marchandises consommés s'élèvent au 31/12/2019, à 6 770 376 dinars contre 5 610 983 Dinars au 31/12/2018, enregistrant ainsi une hausse de 20.66% et se détaillent comme suit :

Libellés	2016	2017	2018	2019	Var 19/18
<b>Achats d'approvisionnement</b>	1 121 218	2 531 136	4 628 882	5 859 734	27%
<b>Achats de marchandises</b>	2 621 930	281 810	847 417	718 750	-15%
<b>Achats d'études</b>	60 757	75 886	31 043	68 467	121%
<b>Fournitures</b>	105 025	121 826	103 641	123 425	19%
<b>Total</b>	<b>3 908 930</b>	<b>3 010 658</b>	<b>5 610 983</b>	<b>6 770 376</b>	<b>21%</b>

Les achats d'approvisionnement et de marchandises consommés représentent essentiellement le coût d'acquisition de la bande passante auprès de Tunisie Télécom et les achats de marchandises. Les investissements faits par Hexabyte depuis 2017-2019 pour doter l'Entreprise de serveurs de Cache, ont permis d'optimiser la gestion de cette bande passante et de réduire ainsi, drastiquement ces dépenses.



### 1.3.3.2- Frais de personnel

Les frais de personnel ont connu une légère augmentation de 3.98% par rapport à l'année précédente. Le ratio « Frais de personnel/chiffre d'affaires » est passé de 15.62% en 2018 à 14.14% en 2019. Cette tendance à optimiser les ressources humaines, continue.

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Charges du personnel</b>	1 417 906	1 301 017	1 456 697	1 490 062	1 554 290
<b>Charges de personnel/CA</b>	19.35%	18.36%	17.33%	15.62%	14.14%

L'évolution de l'effectif de la société est présentée au niveau du tableau suivant :

	2015	2016	2017	2018	2019	Var 19-18
<b>Effectif</b>	96	75	75	82	77	-6,09%

### 3.3.3- Dotation aux amortissements et aux provisions

Libellés	2016	2017	2018	2019	Var 19/18
<b>Dotations aux amortissements corporelles</b>	602 960	555 952	698 029	600 009	-14%
<b>Dotations aux amortissements incorporelles</b>	89 926	50 271	56 424	78 503	39%
<b>Total dotations aux amortissements</b>	<b>692 886</b>	<b>606 223</b>	<b>754 453</b>	<b>678 512</b>	<b>-10%</b>
<b>Provisions clients</b>	72 102	67 136	72 410	128 215	77%
<b>Provisions sur autres actifs courants</b>	0	23 659	4 954	36 011	627%
<b>Provisions sur immobilisations</b>	0	0	0	0	
<b>Provisions pour risque</b>	0	0	0	0	
<b>Provisions sur articles en stock</b>	27 693	28 358	38 012	7 563	-80%
<b>Total provisions</b>	<b>99 795</b>	<b>119 153</b>	<b>115 376</b>	<b>171 789</b>	<b>49%</b>
<b>Total général</b>	<b>766 983</b>	<b>725 376</b>	<b>869 830</b>	<b>850 301</b>	<b>-2%</b>

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice ont enregistré une légère diminution de 2,24% par rapport à 2018. Les efforts d'investissement de la société continuent. La société s'apprête à se lancer dans le déploiement d'une plateforme de type « Cloud ».

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 365 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, la société est entrain de défendre son dossier devant le tribunal de première instance de Tunis. Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a décidé de provisionner la totalité du montant principal de la taxation soit 365 Milles Dinars Une moitié de cette somme a été provisionnée en 2012, la seconde moitié l'a été en 2013.

La société a gagné son procès en appel contre l'administration fiscale le 31 Décembre 2014.

A la date de parution de ce document, la cours de cassation n'a toujours pas fixé une date d'audience.

### 1.3.3.4- Autres charges d'exploitation

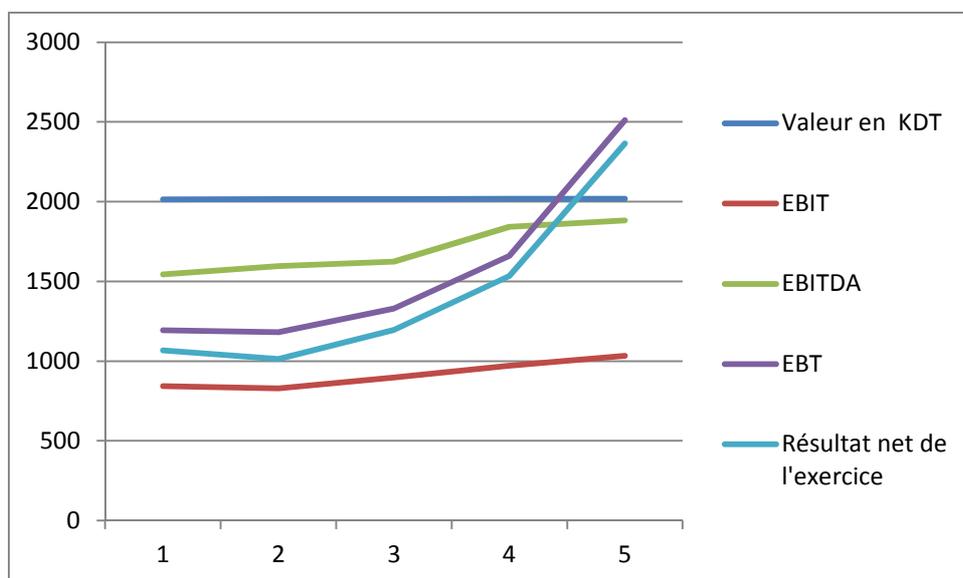
Le montant de ces charges s'est établi en 2019 à 740 273 dinars contre 626 596 dinars en 2018, enregistrant ainsi une hausse de 18,14%.

Libellés	2016	2017	2018	2019	Var 19/18
<b>Assurances</b>	12 610	12 688	17 862	20 349	13,92%
<b>Autres frais</b>	4 070	4 634	843	608	-27,88%
<b>Charges locatives</b>	211 029	289 103	209 725	240 661	14,75%
<b>Entretiens et réparations</b>	43 355	38 889	33 074	40 032	21,04%
<b>États impôts et taxes</b>	58 790	73 701	31 170	69 825	124,01%
<b>Frais de gestion des placements</b>	17 053	5 196	7 689	5 853	-23,88%
<b>Frais de transport &amp; missions</b>	60 651	49 582	54 545	105 950	94,24%
<b>Frais postaux et Télécommunications</b>	44 030	43 996	33 954	46 776	37,76%
<b>Honoraires &amp; commissions</b>	58 166	82 603	48 321	72 935	50,94%
<b>Jetons de présence</b>	11 250	11 250	16 875	22 500	33,33%
<b>Publicités</b>	82 108	128 373	164 860	99 415	-39,70%
<b>Services bancaires &amp; assimilés</b>	4 521	20 628	7 679	15 370	100,16%
<b>Total général</b>	<b>607 633</b>	<b>660 641</b>	<b>626 596</b>	<b>740 273</b>	<b>18,14%</b>

### 1.3.4- Résultats

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève à 2 365 822 mille dinars, soit une hausse de 54.24% par rapport à l'exercice 2018.

De sa part, l'EBITDA est passée de 1 842 mille dinars au 31/12/2018 à 1 883 mille dinars au 31/12/2019, soit une progression de 2.23%.



Valeur en KDT	2015	2016	2017	2018	2019	Evol 19/18
<b>Revenus</b>	7 326	7 085	7 504	9 567	10 991	14.88%
<b>Achats consommés</b>	- 3 577	- 3 581	- 3 762	- 5 603	- 6 798	21.32%
<i>Marge brute</i>	3 749	3 504	3 742	3 964	4 193	5.77%
<b>Taux de marge brute</b>	51%	49%	50%	41%	38%	-7.31%
<b>Charges d'exploitation</b>	- 3 577	- 3 581	- 3 762	- 5 603	- 6 798	21.32%
<b>Charges de personnel</b>	- 1 418	- 1 301	- 1 457	- 1 495	- 1 554	3.94%
<b>Dotations aux amortis et aux prov</b>	- 700	- 767	- 727	- 870	- 850	-2.29%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	- 787	- 608	- 661	- 627	753	20.00%
<b>EBIT</b>	<b>844</b>	<b>829</b>	<b>897</b>	<b>972</b>	<b>1 033</b>	<b>6.27%</b>
<b>Réintégration dotations amorti &amp; provi</b>	700	767	727	870	850	-2.29%
<b>EBITDA</b>	1 544	1 596	1 624	1 842	1 883	2.22%
<b>Charges financières nettes</b>	- 71	- 34	- 64	- 23	- 15	-34.78%
<b>Produits des placements</b>	425	373	485	656	1 457	122.10%
<b>Autres gains ordinaires</b>	-	13	11	57	40	-29.82%
<b>Autres pertes ordinaires</b>	- 5	-	-	- 4	- 0	-
<b>EBT</b>	1 194	1 181	1 329	1 659	2 510	51.29%
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	- 127	- 168	- 133	- 125	- 144	15.2%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	1 067	1 014	1 196	1 534	2 365	54.17%
<b>Taux de marge nette</b>	15%	14%	16%	16%	21%	31.25%

### 1.3.5- Investissements et financement

La société Hexabyte a investi 957 164 dinars en 2019, contre 1 353 913 dinars en 2018 selon le détail suivant :

Investissements en 2019	
Rubrique	Montant en DT
Équipements du Bureau	12 396
Constructions	0
Immobilisations incorporelles	12 000
Installat.Agenceme.Aménag.	13 471
Matériel de transport	4 063
Matériels Industriels	1 091

<b>Matériels informatiques</b>	914 143
<b>Total général</b>	<b>957 164</b>

### 1.3.5.1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles au 31/12/2019 s'élève à 1 056 228 dinars contre 1 044 228 dinars, au 31/12/2018.

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
<b>Immobilisations incorporelles</b>	1 056 228	1 044 228	12 000
<b>Logiciels</b>	1 056 228	1 044 228	12 000
<b>Moins : Amortissements Incorp</b>	- 990 441	- 935 277	- 55 164
<b>Amortissements Logiciels</b>	- 990 441	- 935 277	- 55 164
<b>Total général</b>	<b>65 787</b>	<b>108 950</b>	<b>- 43 163</b>

### 1.3.5.2- Autres immobilisations

Les valeurs brutes par nature d'immobilisation sont détaillées dans le tableau suivant :

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	Var 19/18
<b>AAI</b>	352 106	381 725	392 754	399 183	412 654	3.37%
<b>Constructions</b>	443 417	443 417	443 417	652 949	652 949	0.00%
<b>Équipements de bureaux</b>	179 030	184 324	189 887	197 551	209 947	6.27%
<b>Matériels de transport</b>	488 018	660 119	719 420	724 967	654 470	-9.72%
<b>Matériels industriels</b>	8586	9 882	9 882	10 343	11 434	10.54%
<b>Matériels informatiques</b>	4 817 886	5 381 242	5 638 787	6 549 802	7 463 946	13.95%
<b>Total valeurs Brutes</b>	<b>6 289 044</b>	<b>7 060 709</b>	<b>7 394 147</b>	<b>8 534 795</b>	<b>9 405 399</b>	<b>10.20%</b>

Le détail des acquisitions et des cessions de l'année 2019 est donné par le tableau suivant:

Libellés	2018	Acquisition	Cession	2019
<b>AAI</b>	399 183	13 471		412 654
<b>Constructions</b>	652 949	0		652 949
<b>Équipements de bureaux</b>	197 551	12 396		209 947
<b>Matériels de transport</b>	724 967	4 063	-76 579	652 451
<b>Matériels industriels</b>	10 343	1 091		11 434
<b>Matériels informatiques</b>	6 549 802	914 143		7 463 945
<b>Total valeurs Brutes</b>	<b>8 534 795</b>	<b>945 164</b>	<b>-76 579</b>	<b>9 405 399</b>

- ✓ La variation des « AAI » s'explique par les dépenses engagées pour le réaménagement des agences en 2019.
- ✓ La variation de la rubrique « Matériel de transport » s'explique la cession de voitures d'occasion.
- ✓ La variation du matériel informatique est due aux divers investissements faits sur les plateformes d'accès Hexabyte, la plateforme IoT et les serveurs d'accélération Facebook et Google.

### **1.3.6- Fonds propres et endettement**

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2019 un montant de 11 050 331 dinars contre 8 936 851 à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31/12/2018</b>	<b>2 083 334</b>	<b>208 333</b>	<b>3 486 992</b>	<b>-696 837</b>	<b>2 748 243</b>	<b>1 533 786</b>	<b>9 363 851</b>
Affectation du Résultat	-	-	-	-	1 533 786	- 1 533 786	-
Résultats de la période	-	-	-	-	-	2 365 822	2 365 822
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	- 676 103	-	-	-	- 676 103
Actions propres	-	-	-	- 3 241	-	-	- 3 241
<b>Soldes au 31/12/2019</b>	<b>2 083 334</b>	<b>208 333</b>	<b>2 810 890</b>	<b>- 700 078</b>	<b>4 282 029</b>	<b>2 365 822</b>	<b>11 050 331</b>

La société n'a aucune dette au 31/12/2019

Libellés	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation
<b>Emprunts</b>	0	0	0	0	0	-

### **1.3.7- Trésorerie**

Le solde de la trésorerie nette s'est élevé au 31/12/2019 à 10 714 889 DT. La trésorerie de la société a été largement excédentaire en 2019.

Valeur en DT	2016	2017	2018	2019	Variation 19/18
Fonds de roulement					
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	8 369 457	8 621 086	9 363 851	11 050 331	18,01%
<b>Passifs non courants</b>	365 779	365 779	365 779	365 779	0,00%

Capitaux permanents	8 735 236	8 986 865	9 729 631	11 416 110	17,33%
<b>Actifs non courants</b>	<b>1 535 511</b>	<b>1 407 428</b>	<b>2 013 914</b>	<b>2 316 905</b>	<b>15,04%</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>7 199 725</b>	<b>7 579 437</b>	<b>7 715 716</b>	<b>9 099 205</b>	<b>17,93%</b>
Besoin en fonds de roulement					
<b>Stocks</b>	<b>1 457 906</b>	<b>679 033</b>	<b>648 666</b>	<b>598 196</b>	<b>-7,78%</b>
<b>Clients</b>	<b>1 356 962</b>	<b>2 224 821</b>	<b>3 225 841</b>	<b>2 815 718</b>	<b>-12,71%</b>
<b>Autres actifs courants</b>	<b>1 229 245</b>	<b>1 895 470</b>	<b>1 392 781</b>	<b>1 838 641</b>	<b>32,01%</b>
<b>Placements et autres actifs financiers</b>					
Emplois d'exploitation	<b>4 044 113</b>	<b>4 799 324</b>	<b>5 267 288</b>	<b>5 252 554</b>	<b>-0,28%</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 539 051</b>	<b>2 949 016</b>	<b>6 224 051</b>	<b>5 865 908</b>	<b>-5,75%</b>
<b>Autres passifs courants</b>	<b>1 551 238</b>	<b>1 888 128</b>	<b>2 251 004</b>	<b>3 314 645</b>	<b>47,25%</b>
Ressources d'exploitation	<b>3 090 288</b>	<b>4 837 144</b>	<b>8 475 055</b>	<b>9 180 554</b>	<b>8,32%</b>
Besoin en fonds de roulement	<b>953 825</b>	<b>-37 820</b>	<b>-3 207 767</b>	<b>- 3 927 999</b>	<b>22,45%</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>6 245 900</b>	<b>7 617 257</b>	<b>10 923 483</b>	<b>13 027 204</b>	<b>19,26%</b>

### 1.3.8- Litiges et risques encourus

#### a/-Redressement fiscal

Dans le cadre du litige qui oppose la société Hexabyte à l'administration fiscale, et à l'égard du redressement provisoire d'un montant global de 527 Mille Dinars, la société a provisionné le montant total en principal de la taxation.

La société a gagné son procès en appel contre l'administration fiscale.

#### b/-Redressement social

Suite au redressement social pour un montant global en 2012, de 48,5 Mille Dinars, la société Hexabyte a adhéré à l'amnistie et a conclu un arrangement avec l'administration sociale portant sur le paiement du principal dû.

## 1.4 États Financiers individuels

### 1.4.1- Bilan Actifs

Actifs	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	1 056 228	1 044 228
Moins : Amortissements Incorporelles	- 990 441	- 935 277
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>65 787</b>	<b>108 950</b>
Immobilisations corporelles	9 405 399	8 534 796
Moins : Amortissements corpo	- 7 297 945	-6 772 495
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2 107 455</b>	<b>1 762 300</b>
Immobilisations financières	143 664	142 664
Moins : Provisions Immobilisations Financières	-	-
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>143 664</b>	<b>142 664</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>2 316 905</b>	<b>2 013 914</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>2 316 905</b>	<b>2 013 914</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	772 389	815 296
Moins : Provisions Stocks	- 174 193	- 166 630
<b>Stocks nets</b>	<b>598 196</b>	<b>648 666</b>
Clients et comptes rattachés	3 483 159	3 765 067
Moins : Provisions Clients	- 667 441	- 539 226
<b>Clients nets</b>	<b>2 815 718</b>	<b>3 225 841</b>
Autres actifs courants	1 906 679	1 424 808
Moins : Provisions AAC	-68 038	-32 027
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>1 838 641</b>	<b>1 392 781</b>
Placements et autres actifs financiers	2 312 315	4 133 217
Liquidités et équivalents de liquidités	10 714 889	6 790 266
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>18 279 759</b>	<b>16 190 771</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>20 596 664</b>	<b>18 204 686</b>

#### 1.4.2- Capitaux Propres et Passifs

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres	2 110 812	2 790 155
Réserves légales	208 333	208 333
Résultats reportés	4 282 029	2 748 243
Résultats en instance d'affectation	-	-
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>8 684 509</b>	<b>7 830 066</b>
Résultat de l'exercice	2 365 822	1 533 786
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>11 050 331</b>	<b>9 363 851</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	365 779	365 779
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>365 779</b>	<b>365 779</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 865 908	6 224 051
Autres passifs courants	3 314 645	2 251 004
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
<b>Total des passifs courants</b>	<b>9 180 554</b>	<b>8 475 055</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>9 546 333</b>	<b>8 840 834</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>20 596 664</b>	<b>18 204 686</b>

### 1.4.3- État de Résultat

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus	10 991 357	9 566 921
Autres produits d'exploitation	-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10 991 357</b>	<b>9 566 921</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variations stocks produits finis et encours	- 42 907	7 646
Achats d'approvisionnements consommés	- 6 770 376	- 5 610 983
Charges de personnel	- 1 554 290	- 1 494 711
Dotations aux amortissements et provisions	-850 301	- 869 830
Autres charges d'exploitation	-740 273	- 626 596
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>- 9 958 147</b>	<b>- 8 594 475</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 033 210</b>	<b>972 446</b>
Charges financières nettes	-15 065	- 23 069
Produits de placements	1 457 211	656 345
Autres gains ordinaires	40 207	56 956
Autres pertes ordinaires	-4 830	-4 158
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>2 510 734</b>	<b>1 658 520</b>
Impôt sur les bénéfices	- 144 912	- 124 734
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>2 365 822</b>	<b>1 533 786</b>
Eléments extraordinaires	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 365 822</b>	<b>1 533 786</b>
Effets des modifications comptables	-	-
<b>Résultat après modifications comptables</b>	<b>2 365 822</b>	<b>1 533 786</b>

#### 1.4.4- État des Flux de Trésorerie

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	2 365 822	1 533 786
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	752 402	784 129
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	42 907	-7 646
- Créances	281 908	- 1 073 431
- Autres Actifs	-481 871	502 689
- Fournisseurs et autres dettes	705 499	3 637 911
* Résorption subventions	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>3 666 668</b>	<b>5 377 439</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-882 604	- 1 300 647
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-1 000	20 454
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-883 604</b>	<b>- 1 280 193</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes payés	-676 102	-679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-3 241	-111 343
Encaissement provenant des opérations sur les placements	1 820 901	-2 020 757
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>1 141 559</b>	<b>-2 811 777</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>3 924 623</b>	<b>1 285 468</b>
Trésorerie au début de l'exercice	6 790 266	5 504 798
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>10 714 889</b>	<b>6 790 266</b>

#### 1.4.5- État des Soldes Intermédiaires de Gestion

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	10 991 357	9 566 921
<b>Production</b>	<b>10 991 357</b>	<b>9 566 921</b>
Achats consommés	- 6 813 283	-5 603 338
Autres charges externes	-740 273	-631 245
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3 437 801</b>	<b>3 332 337</b>
Charges de personnel Impôt et taxes	- 1 554 290	- 1 490 062
<b>EBITDA</b>	<b>1 883 511</b>	<b>1 824 275</b>
Charges financières nettes	-15 065	-23 069
Produits de placement	1 457 211	656 345
Dotations aux amortissements	-678 512	-754 453
Dotations aux Provisions	-171 789	-115 376
Reprise sur provisions clients		
Autres pertes ordinaires	- 4 830	- 4 158
Autres gains ordinaires	40 207	56 956
Impôt sur les sociétés	-144 912	-124 734
Éléments extraordinaires	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 365 822</b>	<b>1 533 786</b>

## **1.5 États Financiers consolidés**

### **1.5.1 Présentation de la société Hexabyte Africa :**

La société Hexabyte Africa a été créée à Abidjan, en Côte d'Ivoire le 14/07/2015 avec un capital de 1 000 000 FCCA soit 3300 TND.

Ce capital est détenu à 80% par la société Hexabyte et à 20% par la société ivoirienne AZ Com.

Cette société a été créée pour renforcer le développement en Afrique des activités de la société Hexabyte. Cette présence nous a permis de signer un contrat de distribution des produits Hexabyte avec l'opérateur de téléphonie Orange Côte d'Ivoire.

La société est en cours de liquidation, suite à une décision du conseil d'administration du XXXXX

### **1.5.2 États financiers de la société Hexabyte Africa :**

#### **ACTIFS**

<b>Actifs</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	47	34
Moins : Amortissements Incorp	-47	-34
Immobilisations incorporelles nettes	-	-
Immobilisations corporelles	13 657	9 792
Moins : Amortissements corpo	-13 657	-9 792
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Immobilisations financières	-	-
Moins : Provisions Imob Finan	-	-
Immobilisations financières nettes	-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	255 114	182 922
Moins : Provisions Stocks	-75 003	-26 500
Stocks nets	180 111	156 422
Clients et comptes rattachés	14 822	10 628
Moins : Provisions Clients	-7 295	-5 230
Clients nets	7 528	5 398
Autres actifs courants	349 891	189 359
Moins : Provisions AAC	-	-
Autres actifs courants nets	349 891	189 359
Placements et autres actifs financiers	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	87 147	126 331
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>624 677</b>	<b>477 510</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>624 677</b>	<b>477 510</b>

 **CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	3 310	3 310
Autres capitaux propres	-85	-61
Réserves légales	1 281	1 281
Résultats reportés	-22 427	12 382
Ecart de conversion	2 184	-
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>- 15 737</b>	<b>16 911</b>
Résultat de l'exercice	-42 165	-28 825
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>-57 902</b>	<b>-11 913</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	388 486	278 553
Provisions	-	-
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>388 486</b>	<b>278 553</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 298	29 612
Autres passifs courants	252 795	181 259
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
<b>Total des passifs courants</b>	<b>294 093</b>	<b>210 871</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>682 579</b>	<b>489 424</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>624 677</b>	<b>477 510</b>


**ÉTAT DE RÉSULTAT**

DESIGNATION	31/12/2019		31/12/2018	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	-		-	
Autres produits d'exploitation	-		-	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	-		-	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variations stocks produits finis et encours	-		-	
Achats d'approvisionnements consommés	-		-	
Charges de personnel	-		-	
Dotations aux amortissements et provisions	-	38 584	-	26 500
Autres charges d'exploitation	-	3 311	-	2 325
<b>Total des charges d'exploitation</b>	-	<b>42 165</b>	-	<b>28 825</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	-	<b>42 165</b>	-	<b>28 825</b>
Charges financières nettes	-		-	
Produits de placements	-		-	
Autres gains ordinaires	-		-	
Autres pertes ordinaires	-		-	
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	-	<b>42 165</b>	-	<b>28 825</b>
Impôt sur les bénéfices	-		-	
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	-	<b>42 165</b>	-	<b>28 825</b>
Eléments extraordinaires	-		-	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	-	<b>42 165</b>	-	<b>28 825</b>
Effets des modifications comptables				
<b>Résultat après modifications comptables</b>	-	<b>42 165</b>	-	<b>28 825</b>

## **ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	- 42 165 -	28 825
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	38 854	26 500
* Retraitement des charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	-	-
- Créances	-	-
- Autres Actifs	-	-
- Fournisseurs et autres dettes	-35 873	-
* Résorption subventions	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>- 39 184 -</b>	<b>2 325</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-	-
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes payés	-	-
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les placements	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 39 184 -</b>	<b>2 325</b>
Trésorerie au début de l'exercice	126 331	128 656
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>87 147</b>	<b>126 331</b>

### **1.5.3 Présentation de la société Hexa Trade:**

Hexa Trade facilitera, entre autres tâches, les importations de la société HexaByte.

Hexa Trade a été conçue pour se spécialiser dans le commerce en gros des produits et accessoires informatiques et de télécommunications ainsi que dans les produits et accessoires de sécurité et vidéo-surveillance. Le capital de cette nouvelle société est détenu à 99.99% par la société HexaByte avec un capital de 100 000 DT.

Les locaux d'Hexa Trade sont sis au 4, Rue Ibn Bassem, Menzah 4, 1082 Tunis.

Hexa Trade assure la capacité de l'entreprise à faire face à la concurrence tant sur les marchés extérieurs que sur son marché interne de part la compétitivité des prix et la compétitivité structurelle. Cette dernière est directement affectée par la qualité des produits, l'image de marque, le S.A.V et l'efficacité du réseau de commercialisation.

Hexa Trade facilitera, entre autres tâches, les importations de la société HexaByte.

#### 1.5.4 États financiers de la société HexaTrade:

##### BILAN ACTIFS

Actifs	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
	-	-
Immobilisations incorporelles		
Moins : Amortissements Incorporelles		
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		
Immobilisations corporelles	3 624	3 624
Moins : Amortissements corpo	- 2 991	- 1 783
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>633</b>	<b>1841</b>
Immobilisations financières		
Moins : Provisions Immobilisations Financières		
<b>Immobilisations financières nettes</b>		
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>633</b>	<b>1 841</b>
<b>Autres actifs non courants</b>		
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>633</b>	<b>1 841</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	-	-
Moins : Provisions Stocks		
<b>Stocks nets</b>	-	-
Clients et comptes rattachés	10 212	-
Moins : Provisions Clients		
<b>Clients nets</b>	-	-
Autres actifs courants	153 846	128 622
Moins : Provisions AAC		
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>153 846</b>	<b>128 622</b>
Placements et autres actifs financiers		
Liquidités et équivalents de liquidités	5 733	19 770
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>169 791</b>	<b>148 393</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>170 424</b>	<b>150 233</b>

 **BILAN PASSIFS**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	100 000	100 000
Autres capitaux propres		
Réserves légales	3 472	1 712
Résultats reportés	33 432	-35 647
Résultats en instance d'affectation		
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>136 903</b>	<b>66 065</b>
Résultat de l'exercice	8 136	70 838
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>145 040</b>	<b>136 903</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts		
Autres passifs financiers		
Provisions		
<b>Total des passifs non courants</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 997	-
Autres passifs courants	12 388	13 332
Concours bancaires et autres passifs financiers		
<b>Total des passifs courants</b>	<b>25 386</b>	<b>13 332</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>25 386</b>	<b>13 332</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>170 424</b>	<b>150 233</b>

 **ÉTAT DE RÉSULTAT**

<b>DÉSIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus	603 911	1 051 253
Autres produits d'exploitation		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>603 911</b>	<b>1 051 253</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variations stocks produits finis et encours		-
Achats d'approvisionnements consommés	-568 348	- 912 810
Charges de personnel	-9844	- 25 982
Dotations aux amortissements et provisions	- 1 208	- 1 199
Autres charges d'exploitation	-15 054	-17377
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-594 454</b>	<b>-957 368</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 457</b>	<b>93 885</b>
Charges financières nettes	-	-
Produits de placements	1 428	566
Autres gains ordinaires		
Autres pertes ordinaires		
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>10 885</b>	<b>94 451</b>
Impôt sur les bénéfices	-2 749	- 23 613
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>8 136</b>	<b>70 838</b>
Eléments extraordinaires		-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>8 136</b>	<b>70 838</b>
Effets des modifications comptables		
<b>Résultat après modifications comptables</b>	<b>8 136</b>	<b>70 838</b>

 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	8 136	70 838
Ajustements pour :	1 208	1 199
* Amortissements et provisions		
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks		-
- Créances	- 10 212	63 184
- Autres Actifs	- 25 224	487 800
- Fournisseurs et autres dettes	12 054	-621 032
* Résorption subventions	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-14 037</b>	<b>1 989</b>
<hr/>		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-	-1 070
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-1 070</b>
<hr/>		
Dividendes payés	-	-
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les placements	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<hr/>		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 14 037</b>	<b>919</b>
<hr/>		
Trésorerie au début de l'exercice	19 770	18 852
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>5 733</b>	<b>19 770</b>

## 1.5.5 États Financiers consolidés Groupe Hexabyte

### Actifs

Actifs	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	1 056 275	1 044 261
Moins : Amortissements Incorporelles	- 990 488	-935 311
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>65 787</b>	<b>108 950</b>
Immobilisations corporelles	9 387 117	8 522 219
Moins : Amortissements corpo	- 7 314 593	- 6 784 071
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2 072 524</b>	<b>1 738 148</b>
Immobilisations financières	41 026	40 026
Moins : Provisions Immobilisations Financières	-	-
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>41 026</b>	<b>40 026</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>2 179 337</b>	<b>1 887 125</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>2 179 337</b>	<b>1 887 125</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	937 823	908 080
Moins : Provisions Stocks	-429 307	- 349 552
<b>Stocks nets</b>	<b>508 516</b>	<b>558 528</b>
Clients et comptes rattachés	3 502 459	3 728 816
Moins : Provisions Clients	-674 736	- 544 456
<b>Clients nets</b>	<b>2 827 723</b>	<b>3 184 360</b>
Autres actifs courants	2 409 648	1 680 502
Moins : Provisions AAC	-68 038	-32 027
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>2 341 610</b>	<b>1 648 474</b>
Placements et autres actifs financiers	2 312 315	4 133 217
Liquidités et équivalents de liquidités	10 807 770	6 936 368
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>18 797 934</b>	<b>16 460 946</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>20 977 272</b>	<b>18 348 073</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres	2 110 727	2 790 094
Réserves consolidés	4 508 976	2 936 976
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>8 703 037</b>	<b>7 810 404</b>
Résultat Consolidé	2 026 439	1 303 246
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>10 729 475</b>	<b>9 113 650</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	387 718	216 265
Provisions	365 779	365 779
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>753 498</b>	<b>582 044</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 914 470	6 206 784
Autres passifs courants	3 579 828	2 445 594
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
<b>Total des passifs courants</b>	<b>9 494 299</b>	<b>8 652 378</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>10 247 796</b>	<b>9 234 423</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>20 977 272</b>	<b>18 348 073</b>

🇫🇷 État de Résultat

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus	10 991 357	9 302 295
Autres produits d'exploitation	-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10 991 357</b>	<b>9 302 295</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variations stocks produits finis et encours	-132 587	-82 493
Achats d'approvisionnements consommés	-6 770 376	-5 558 549
Charges de personnel	-1 595 632	-1 196 052
Dotations aux amortissements et provisions	-1 070 475	-1 053 951
Autres charges d'exploitation	-727 140	-646 297
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-10 296 210</b>	<b>-8 537 343</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>695 148</b>	<b>764 953</b>
Charges financières nettes	-15 065	-23 069
Produits de placements	1 458 639	656 911
Autres gains ordinaires	40 207	56 956
Autres pertes ordinaires	-4 830	-4 158
<b>Résultat des activités ordinaires du groupe avant impôt</b>	<b>2 174 099</b>	<b>1 451 593</b>
Impôt sur les bénéfices	-147 660	-148 347
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 026 439</b>	<b>1 303 246</b>
Parts revenant aux intérêts minoritaires	44 436	37 051
<b>Résultat Net Part Du Groupe</b>	<b>2 070 902</b>	<b>1 340 297</b>

État des Flux de Trésorerie :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	2 070 902	1 340 279
Ajustements pour :		
- Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	-44 463	-37 051
- Amortissements et provisions	972 575	968 251
* Variations des :		
- Stocks	132 587	82 493
- Créances	235 029	-963 367
- Autres Actifs	-446 841	1 052 777
- Fournisseurs et autres dettes	658 766	3 113 660
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>3 578 555</b>	<b>5 557 058</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-847 040	- 1 275 725
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.	-	-
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-1 000	20 454
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-848 040</b>	<b>- 1 255 271</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes payés	-676 102	-679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-3 241	-111 343
Encaissement provenant des opérations sur les placements	1 820 229	- 2 226 705
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>1 140 887</b>	<b>- 3 017 725</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>3 871 402</b>	<b>1 284 062</b>
Trésorerie au début de l'exercice	6 936 368	5 652 306
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>10 807 769</b>	<b>6 936 368</b>

🇫🇷 État des Soldes Intermédiaires de Gestion :

DÉSIGNATION		31/12/2019	31/12/2018
Revenus		10 991 357	9 302 295
<b>Production</b>		<b>10 991 357</b>	<b>9 302 295</b>
Achats consommés	-	6 902 963	-5 641 042
Autres charges externes	-	727 140	-646 297
<b>Valeur ajoutée brute</b>		<b>3 361 254</b>	<b>3 014 956</b>
Charges de personnel	-	1 595 632	-1 196 052
Impôt et taxes			
<b>EBITDA</b>		<b>1 765 622</b>	<b>1 818 904</b>
Charges financières nettes	-	15 065	-23 069
Produits de placement		1 458 639	656 345
Dotations aux amortissements et Provisions	-	1 070 475	-1 053 951
Reprise sur provisions clients			
Autres pertes ordinaires	-	4 830	- 4 158
Autres gains ordinaires		40 207	56 956
Impôt sur les sociétés	-	147 660	-148 347
Parts revenant aux intérêts minoritaires	-	44 436	-37 051
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 070 902</b>	<b>1 340 297</b>

## 2- ACTIONNARIAT

### 2-1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

#### 2.1.1 Renseignements à caractère général sur le capital

Le capital de la société s'élève à 2 083 334 DT au 31/12/2019, composé de 2 083 334 actions d'une valeur nominale de 1 dinar

Capital social	2 083 334 Dinars
Nombre d'actions	2 083 334 actions
Nominal	1 Dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale

#### 2.1.2 Nombre d'actions ayant droit de vote au 31/12/2019 :

Le nombre des actions comportant le droit de vote est de 1 931 191 actions.

#### 2.1.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/12/2019 :

Le capital de la société s'élève à 2 083 334 DT au 31/12/2019, composé de 2 083 334 actions d'une valeur nominale de 1 dinar réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
M. Naceur Hidoussi	1 302 271	1	1 302 271	62,51%	Oui
M. Hatem Hidoussi	461	1	461	0,02%	Oui
Mme Mouna Hidoussi	475	1	475	0,02%	Oui
Mme Zeineb Bhira épouse Hidoussi	446	1	446	0,02%	Oui
Mme Rafiaa Bhira	446	1	446	0,02%	Oui
Mme Zina Hidoussi épouse Khouldi	446	1	446	0,02%	Oui
M. Ali Hidoussi	446	1	446	0,02%	Oui
3S	414 261	1	414 261	19,88%	Oui
M. Aïssa Hidoussi	2	1	2	0,00%	Oui
Mme. Inès Zalila épouse Hidoussi	262	1	262	0,01%	Oui
contrat de régulation Hexabyte	152 143	1	152 143	7,30%	Non
Autres actionnaires en bourse	211 675	1	211 675	10,16%	Oui
<b>Total</b>	<b>2 083 334</b>		<b>2 083 334</b>	<b>100%</b>	

#### **2.1.4 Liste des actionnaires détenant individuellement plus que 5% du capital au 31/12/2019 :**

Liste des actionnaires détenant individuellement plus que 5% du capital au 31/12/2019

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
M. Naceur Hidoussi	1 302 271	1	1 302 271	62,51%	Oui
Contrat de régulation Hexabyte	152 143	1	152 143	7,30%	Non
3S	414 261	1	414 261	19,88%	Oui
<b>Total</b>	<b>1 868 675</b>		<b>1 868 675</b>	<b>89.69%</b>	

#### **2.1.5 Évolution du capital social sur cinq ans :**

Décision	Nominal	Nature de l'opération	Nombre d'actions composants le capital social	Montant du capital social (en dinars)
AG constituante 07-05-01	100	Capital initial	2 800	280 000
AGE 06-09-2010	1	Augmentation du capital par incorporation des réserves	1 250 000	1 250 000
AGE 27-12-2010	1	Augmentation du capital : souscription Challenge SICAR	1 517 670	1 517 670
			232 330	1 750 000
AGE 27-12-2010	1	Augmentation du capital : souscription de 333 3334 actions par introduction sur le marché alternatif de la bourse de Tunis	333 334	2 083 334

#### **2.1.6 Conditions d'accès à l'assemblée générale :**

L'article 28 alinéa 3 des statuts de la société Hexabyte stipule que seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale, personnellement ou s'y faire représenter, et ce sur justification de leur identité.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée générale aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par le président directeur général ou le directeur général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

#### **2.1.7 Rachat d'actions, nature et cadre légal :**

L'article 11 des statuts de la société Hexabyte stipule que les actions sont nominatives, et leur transmission est libre dans les formes et conditions imposées par la réglementation légale en vigueur. La cession des actions doit être réalisée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis par les intermédiaires en bourse.

Les actionnaires, cessionnaires, négociateurs et les souscripteurs sont tenus solidairement du montant de l'action.

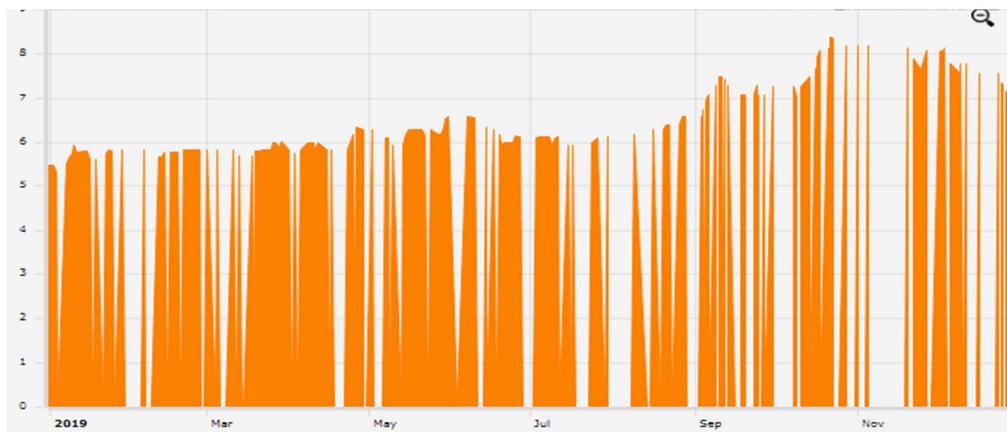
En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société Hexabyte réunie le 23 mai 2012 a autorisé son conseil d'administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action Hexabyte.

Cette autorisation a été donnée pour une période de 3 ans soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie 1er Juin 2016 a expressément autorisé le Conseil d'Administration de la Société HEXABYTE à intervenir sur le marché boursier, pour une période de trois ans, et ce afin d'acheter et de revendre ses propres actions en vue de réguler son le cours de son action sur le marché, conformément à l'article 19 de la loi-94-117 du 14 novembre 1994 et aux dispositions du titre 4 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne.

#### **2.2 L'évolution du cours Hexabyte depuis la dernière A.G.O :**

- Le cours boursier du titre HEXABYTE a connu une nette hausse de valeur pendant toute l'année 2019 et une augmentation en allant de 5.490 dinars (02-01-2019) vers 7.170 dinars (au 31 Décembre 2019)



### **3- ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

---

La société Hexabyte est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres. Le conseil d'administration représente l'ensemble des actionnaires et répond de l'exercice de cette mission devant l'assemblée générale des actionnaires.

Les principales missions du conseil d'administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

#### **3.1 Membres des organes d'administration et de direction :**

<b>Nom ou dénomination sociale</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Qualité</b>	<b>Fin de mandat</b>
Aïssa Hidoussi	Lui –même	Président	2021
Challenge SICAR	Mme Anissa Mansour	Administrateur	2021
TDF	Med Salah Frad	Administrateur	2021
A.T.I.D FUND (1)	M. MorsyDimassi	Administrateur	2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Lui –même	Administrateur	2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Lui –même	Administrateur	2021
Naceur Hidoussi	Lui –même	Administrateur	2021
Mohammed Dimassi	Lui –même	Administrateur	2021
Ines Zalila	Lui –même	Administrateur	2021

#### **3.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :**

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de la société, le 1<sup>er</sup> conseil sera nommé par l'assemblée générale constitutive de la société et restera en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur l'approbation des comptes du 3<sup>ème</sup> exercice qui renouvellera le conseil entier et ainsi de suite.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

### **3.3 Principales délégations accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :**

Le conseil a les pouvoirs les plus étendus, sans limitations et sans réserves pour agir au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet.

Les principales missions du conseil d'administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

### **3.4 Comités spéciaux :**

#### **3.4.1 Comité exécutif :**

Cet organe a été créé en application de la résolution N°11 de l'AGO tenue le 31/05/2011.

Le comité exécutif supervise et gère le bon fonctionnement des activités de la société. Il se réunit chaque 2 mois pour :

- Étudier la stratégie de la société et sa mise en application ainsi que les perspectives de la société à long terme.
- S'assurer de la réalisation des objectifs fixés par le plan d'affaires.
- Mettre en œuvre les directives établies et les décisions du conseil d'administration.
- Assister le directeur général dans l'accomplissement de son mandat, en prodiguant des avis, conseils et directives générales.
- Superviser et surveiller les activités du directeur général, en conformité avec le plan d'affaires, les résolutions votées par le conseil d'administration ainsi que ses directives.
- Évaluer annuellement les performances managériales du directeur général et de rendre cette évaluation disponible aux membres du conseil d'administration.
- Soumettre des recommandations, concevoir des alternatives stratégiques ou des plans d'actions au conseil d'administration, pour faire face à des nouvelles questions, problématiques et situations particulières vécues par la société.
- Présenter un rapport à chaque réunion du Conseil.

Les membres nommés de ce comité assureront, à titre gracieux, toutes les contributions, travaux, études ... demandées par le conseil d'administration, ou effectueront pour le conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

Ce comité est composé de :

- Mme Ines Zalila
- Mr Aissa Hidoussi
- Mr Naceur Hidoussi
- Mr Morsy Dimassi

### **3.4.2 Comité permanent d'audit :**

En application des dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales et l'engagement pris lors de l'introduction en bourse, la société a procédé lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 06 Mai 2011, à la création d'un comité permanent d'audit interne.

Les membres nommés de ce comité assureront à titre gracieux, toutes contributions, travaux, études demandés par le conseil d'administration, ou donneront pour le conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

Ce comité est composé de 02 membres :

Mme. Ines Zalila

M. Aissa Hidouss

Mme Rafiaa Bhira

Secrétaire : M. Morsy Dimassi

Ce comité d'audit a pour principale attribution d'examiner les comptes sociaux, intérimaires et annuels afin d'éclairer le conseil d'administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires.

Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

## **4- AFFECTATION DES RÉSULTATS**

---

### **4.1 Dispositions statutaires relatives à l'affectation des résultats :**

L'article 33 des statuts de la société stipule que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre des réserves légales. ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs – spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

L'assemblée générale ordinaire est souveraine pour répartir ce bénéfice distribuable à titre de dividendes ou décider de le reporter à nouveau.

### **4.2 Évolution des capitaux propres & dividendes :**

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2019 un montant de 11 050 331 dinars contre 8 9 363 851 à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	Capital social	Réserves Lécales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31/12/2017</b>	<b>2 083 334</b>	<b>208 333</b>	<b>4 166 670</b>	<b>-585 494</b>	<b>1 549 894</b>	<b>1 198 349</b>	<b>8 621 086</b>
Affectation du Résultat					1 198 349	-1 198 349	-
Résultats de la période						1 533 786	1 533 786
Augmentation du capital							
Dividendes			-679 678				-679 678
Actions propres				-111 343			-111 343
<b>Soldes au 31/12/2018</b>	<b>2 083 334</b>	<b>208 333</b>	<b>3 486 992</b>	<b>-696 837</b>	<b>2 748 243</b>	<b>1 533 786</b>	<b>9 363 851</b>
Affectation du Résultat					1 533 786	1 533 786	-
Résultats de la période						2 365 822	2 365 822
Augmentation du capital							
Dividendes			-676 103				-676 103
Actions propres				-3 241			-3 241
<b>Soldes au 31/12/2019</b>	<b>2 083 334</b>	<b>208 333</b>	<b>2 810 890</b>	<b>-700 078</b>	<b>4 282 029</b>	<b>2 365 822</b>	<b>11 050 331</b>

## 5- ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

### 5.1 Stratégies de développement :

En ce qui concerne la vente des services ADSL, en Tunisie, le nombre total des abonnements ADSL ne dépasse pas les 763.000 abonnés, y compris les PME et PMI pour 2.6 millions de familles. Donc le potentiel de croissance reste très important, à cela s'ajoute le fait, que les techniques radio, telle que la 3G ou la 4G présentent plusieurs limites techniques.

La société se propose d'ajouter de la valeur, sur les abonnements ADSL en proposant de nouveaux services, tels que la vidéo à la demande, la télévision à la demande et les services de voix sur IP.

Pour faciliter les ventes futures des abonnements ADSL, une demande de guichet unique a été formulée par divers FSI en conformité avec la nouvelle loi, votée en Décembre 2014. Cette nouvelle loi oblige les opérateurs à partager leur infrastructure avec les FSI via une liste de prix de gros approuvée par l'Instance Nationale de régulation.

En ce qui concerne les produits annexes, Hexabyte continuera à développer sa gamme de tablettes, de Smartphones et de suiveurs GPS dans la perspective de devenir opérateur virtuel de télécommunication. La gamme « Xpas » a permis à la société de bien se positionner sur ce segment de marché et de démarrer quelques opérations d'export.

Hexabyte se propose de faire de cette marque, une marque africaine et a déjà commencé la prospection de plusieurs pays africain. La société a ouvert des bureaux en Côte d'Ivoire et a effectué plusieurs ventes en Mauritanie, Libye et Congo. Hexabyte continuera sa prospection du marché africain pour les 3 prochaines années.

Sur le plan national, Hexabyte continuera à développer son réseau de distribution et ouvrir de nouvelles agences afin d'être plus proche de ses clients, selon un ensemble d'actions qui consistent principalement à :

- Installer une agence par ville au minimum afin d'être plus près de ses clients et d'offrir un meilleur service de proximité que la concurrence. L'orientation sera d'installer plus d'une agence dans les grandes villes.
- Affiner le découpage géographique de la présence d'Hexabyte sur le territoire tunisien à travers la mise en place des agences et le choix des revendeurs.
- Équiper chaque agence de deux véhicules. Un chef de zone sera désigné dans chaque zone et aura pour rôle de gérer à partir de son agence l'ensemble des revendeurs de la zone et de prospecter de nouveaux revendeurs pour le compte d'Hexabyte.
- Mener une stratégie Marketing agressive. En effet, le renforcement de la couverture géographique et le lancement d'un ensemble de produits et services à forte valeur ajoutée en complément aux abonnements ADSL devraient être accompagnés par des efforts considérables de marketing. Les dépenses de marketing viseront à acquérir de nouveaux clients mais aussi à fidéliser la clientèle existante face à la rude concurrence.

Pour ce faire, la Société compte mettre en œuvre divers moyens dont principalement :

- Le Streets marketing, l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook et autres, les campagnes SMS et Bluetooth ;
- L'utilisation des réseaux classiques tels que l'affichage interurbain, les journaux, la présence dans les foires et salons, la radio, la télévision, etc ;
- Le déploiement d'une nouvelle agence mobile.

L'octroi de gratuités et d'abattement pour les nouveaux abonnés.

#### **Licence Internet des objets :**

La société Hexabyte a participé à un appel d'offre afin de devenir opérateur Internet des Objets et compte devenir un acteur régional majeur dans ce domaine. Hexabyte a obtenu une Licence d'opérateur IoT en Juin 2017.

L'Internet des objets (ou IoT, en anglais « Internet of Things » ou IoT) représente l'extension d'Internet à des choses et à des lieux du monde physique.

Alors qu'Internet ne se prolonge habituellement pas au-delà du monde électronique, l'Internet des objets connectés représente les échanges d'informations et de données provenant de dispositifs présents dans le monde réel vers le réseau Internet.

Considéré comme la troisième évolution de l'Internet, baptisé Web 3.0 (parfois perçu comme la généralisation du Web des objets mais aussi comme celle du Web sémantique) qui fait suite à l'ère du Web social, l'Internet des objets revêt un caractère universel pour désigner des objets connectés aux usages variés, dans le domaine de l'e-santé, de la domotique, etc ...

L'Internet des objets est en partie responsable d'un accroissement exponentiel du volume des données générées sur le réseau, à l'origine du big data (ou méga données en français).

Selon une équipe de l'ETH de Zurich, du fait des smartphones puis du nombre croissant d'objets connectés, en dix ans (2015-2025) 150 milliards d'objets devraient se connecter entre eux, avec l'Internet et avec plusieurs milliards de personnes.

Le réseau IOT Hexabyte sera disponible dans toute la république et de par ses fonctionnalités techniques, le réseau peut être utilisé dans de nombreux domaines. Voici quelques exemples répartis par grande rubrique.

### **Environnement**

**Smart environnement** : Il s'agit ici de faire de la prévention des accidents et des catastrophes naturelles. On peut imaginer la possibilité de détecter les incendies, mesurer la pollution de l'air, ou par exemple le niveau des réserves hydrauliques. Il peut servir à la prévention des carences en eau potable, aux inondations et à la sécheresse. La détection des tremblements de terre est aussi une possibilité.

**Smart metering/ smart Grid** : Cette catégorie correspond aux compteurs intelligents électriques/eau/gaz ainsi qu'au suivi d'installations. Cela permet de surveiller le débit d'eau, de calculer le stock dans des silos, etc.

**Smart water** : Cette sous rubrique du Smart Metering est dédiée au monitoring de l'eau potable, à la détection de contaminations chimiques, au suivi des piscines résidentielles, de mesurer le niveau de pollution des mers et des océans, de détecter des fuites, de suivre des crues.

### **Vie quotidienne**

**Tracking** : ce réseau peut servir à tracer des véhicules, du vélo à la voiture, des objets de valeurs, des animaux, des personnes, etc. Le véhicule connecté, pour lequel de premières applications ont déjà vu le jour, a lui aussi franchi une première étape de lecture des informations grâce à l'intégration de l'électronique embarquée de longue date. Les acteurs de la filière automobile cherchent aujourd'hui à développer de nouveaux modèles économiques pour tirer parti de ces nouvelles possibilités tandis qu'affleurent les questions liées aux responsabilités

**Sécurité et secours** : Grâce à la géo localisation, il est possible de faire de l'analyse de présence en zones dangereuses/interdites, détecter la présence de liquides dangereux, le niveau de radiation, ou encore de repérer des substances explosives...

**Commerce** : Les magasins peuvent contrôler la chaîne d'approvisionnement, développer le paiement et le shopping intelligent, gérer la rotation des produits en rayon, etc.

**Domotique et bâtiments intelligents** : En adaptant cette technologie aux bâtiments, il favorise le contrôle centralisé de la consommation électrique et de l'eau, et associé aux boîtiers adéquats, il permet de détecter les intrusions, la fumée, de communiquer avec des systèmes d'alarme. Grâce à l'internet des objets, les logements et lieux de travail deviennent plus confortables, plus faciles à gérer et moins coûteux à l'usage. Le bâtiment connecté, incluant la maison connectée, offre notamment des possibilités de contrôle des consommations énergétiques, d'intégration des systèmes de sécurité et de confort accrus

**eSanté** : Dans le secteur hospitalier et pharmaceutique, il peut accueillir un système de stockage de médicaments, de surveillance des patients/radiation/ultraviolet. La santé connectée, incluant le segment « bien-être », fait partie des applications auxquelles le grand public est le plus sensibilisé, notamment grâce aux wearables. Les aspects liés à la protection des données personnelles focalisent l'attention, du fait de la collecte d'informations personnelles particulièrement intimes - voire de santé - et nouvelles par des acteurs privés et des enjeux que représente leur exploitation, notamment par certains services. Les apports technologiques sur l'organisation des soins et sur le degré d'implication des professionnels de santé est également un sujet d'attention.

**Smart cities** : le parking intelligent, le monitoring sonore, la détection de personnes, la gestion des trafics, de l'éclairage public, des ordures ménagères, l'affichage public réclament un réseau comme celui-ci. Les territoires dits « intelligents » sont au cœur des projets des collectivités et devraient permettre d'optimiser la gestion des infrastructures communicantes (transport, énergie, eau, etc.) pour amener un meilleur service aux administrés et respectant les objectifs de développement durable au sein des territoires.

### **Quelques applications possibles dans le milieu professionnel**

**Smart Agriculture** : Suivi du mouvement du cheptel, suivi des serres, contrôle de l'irrigation des terrains, station météorologique, suivi du compost, tracking des animaux. L'entreprise agricole utilise d'ores et déjà l'internet des objets dans son processus de production. À travers des capteurs d'état du végétal, des animaux ou du milieu, des capteurs embarqués sur les machines agricoles, des outils d'aide à la décision ou de guidage des engins, les agriculteurs utilisent de plus en plus d'outils connectés dans leur travail quotidien.

**Fermes animalières intelligentes** : Traçabilité du bétail, suivi du niveau de gaz toxique, suivi du développement des animaux, surveillance des premières cultures hydroponiques au sud de la Tunisie, etc.

**Logistique** : Suivi des conditions de transport, localisation de colis, détection d'incompatibilité de stockage, traçabilité de flotte, etc.

**Contrôle industriel** : Suivi de machine, de l'état des équipements, de la qualité de l'air intérieur, suivi de la température, détection du niveau d'ozone, localisation d'équipements, diagnostic de véhicules, etc.

Si la candidature de la société Hexabyte est retenue, un investissement de 5.385 millions de dinars est prévu pour avoir une couverture nationale du pays en technologie IoT.

Une réunion avec les analystes financiers aura lieu pour mieux expliquer le concept et présenter un nouveau plan de business mis à jour.

## **5.2 Données prévisionnelles :**

### **5.2.1 Part de marché :**

La part de marché de Hexabyte s'est établie à 5,90% en 2019. Elle évoluera en moyenne de 0.200 point l'an pour atteindre 64 milles parts en 2024, soit 6,90% de part de marché.

### **5.2.2 Revenus ADSL :**

Les projections de revenus ADSL ont été arrêtées sur la base des chiffres des 3 dernières années.

Le revenu moyen par abonné est de 185,618 dinars /an.

Ainsi, les revenus de ventes d'abonnement ADSL passeront à 9 067 mille dinars en 2020, 9 739 mille dinars en 2021, 10 450 mille dinars en 2022, 11 202 mille dinars en 2023 et enfin 11 998 mille dinars en 2024.

Il est attendu que l'année 2020 connaisse l'apparition de nouveaux débits ADSL qui seront vendus en mode guichet unique ainsi que le démarrage de commercialisation de produits Tunisie Télécom dans les agences de Hexabyte.

### **5.2.3 Les autres revenus d'exploitation :**

Les revenus Corporate : Les revenus des clients Corporate a connu une forte croissance sur la période 2015-2019. Les projections d'activité sur la période 2019 de 2022 ont été élaborées en prenant en considération des taux de croissance moyen de 7.5% sur les cinq prochaines années.

Les revenus tablettes et sécurité : Ce marché connaît une décroissance notable à cause de la prolifération des ventes sur le marché parallèle et les risques d'impayés. La société envisage de réduire les ventes de ce produit et de se concentrer davantage sur son corps de métier principal. Le management anticipe une décroissance annuelle de 10% sur les 5 prochaines années.

Les revenus de l'activité Géo localisation et accessoires /divers : Les équipes de Hexabyte ont développé une plateforme de géo localisation et de suivi GPS. Cette activité présente aussi un fort potentiel d'export. 89 029 dinars de vente sont prévus pour l'année 2020. Nous anticipons une forte croissance du secteur, surtout avec l'arrivée des nouvelles licences IoT. Nous estimons que les ventes atteindront 184 milles dinars en 2024.

Le tableau suivant récapitule le mix-produit prévisionnel de Hexabyte sur la période 2019-2023.

Part de Marché ADSL	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de ports ADSL</b>	800800	832832	866145	900791	936822
<i>Evolution du marché</i>	4%	4%	4%	4%	4%
<b>Part de marché Hexabyte</b>	6.10%	6.30%	6.50%	6.70%	6.90%
<b>Nombre de ports ADSL</b>	48848	52468	56299	60352	64640
<b>Revenus ADSL</b>	9067068	9739005	10450107	11202417	11998347
Revenu moy/Abonné ADSL	185,618	185,618	185,618	185,618	185,618
<b>Revenu Corporate</b>	2 221 459	2 388 069	2 567 174	2 759 712	2966690,4
<i>Taux de croissance</i>	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
Revenu ADSL Total	11288527	12127074	13017281	13962129	14965037,4
Autres Revenus	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Tablettes et Sécurité</b>	441172	397955	358159	322343	290109
<i>Taux de croissance</i>	-10%	-10%	-10%	-10%	-10%
<b>Activité Géolocalisation et accessoires</b>	89 029	106 835	128 202	153 843	184611
<i>Taux de croissance</i>	20%	20%	20%	20%	20%
<b>Total</b>	<b>11818728</b>	<b>12631864</b>	<b>13503642</b>	<b>14438315</b>	<b>15439757,4</b>

## 6- CONTRÔLE DES COMPTES:

---

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 Avril 2019, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes :

- **Société** : Le cabinet CNF - Baker Tilly, représenté par M. Walid Ben Ayed, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
- **Mandat** : 2019-2021:
- **Adresse** : 29 Avenue de l'indépendance – résidence Mariem B15- Ariana -2080- Tunisie
- **Email** : walid.benayed@cnf-tn.com
- **Téléphone**: 71 711 793

## 7- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

---

- **Avantages sociaux** : Le personnel de la société HEXABYTE ne bénéficie pratiquement pas d'avantages sociaux, à l'exception de la subvention d'Aid El Kebir et d'un abonnement internet gratuit.
- **Intéressement du personnel** : Le personnel titulaire de la société HEXABYTE bénéficie chaque fin d'année d'une prime d'intéressement variable servie sur la base d'une note d'évaluation : Cette prime varie de zéro à 100% de salaire mensuel.

Il est aussi prévu une prime d'intéressement mensuelle au profit des commerciaux de la société calculée sur la base d'un barème arrêté par pallier en fonction du volume des ventes réalisées.

- **Formation du personnel** : La formation au sein de la société HEXABYTE est un impératif de développement des compétences. Elle bénéficie à tout employé nécessitant une formation adéquate lui permettant l'acquisition des compétences nouvelles induites par de nouveaux projets ou par une nouvelle organisation.

Toute nouvelle recrue bénéficie d'un stage d'intégration à l'occasion duquel elle recevra une formation générale sur l'organisation générale et l'activité de l'entreprise.

La société HEXABYTE fait recours en cas de besoin à des consultants externes pour assurer une formation spécifique à ses employés, suivant un programme annuel de formation.

Pour le personnel nécessitant un diplôme ou un certificat technique particulier, la société HEXABYTE assure l'inscription et le financement de tout le cycle de formation en s'appuyant sur le système actuel de ristourne de la TFP. Dans le cas où le coût de la formation diplomante dépasse un certain budget, l'employé est tenu de signer un avenant à son contrat de travail l'obligeant à continuer son activité professionnelle au sein de HEXABYTE pour une certaine durée ou à défaut de rembourser la formation en question.

## 8. ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

---

- **Service Audit interne** : La société « HEXABYTE » a recruté en date du 01/08/2011, Mme Maryem ZEKRI pour occuper le nouveau poste d'auditeur interne.
- **Manuel des Procédures** : La société « HEXABYTE » dispose d'un manuel de procédures depuis Mars 2012 établi par la société ECOVIS KDH PARTNERS

- **Comité permanent d'audit** : présidé par Mr Aissa Hidoussi, ce comité d'audit a pour principale attribution d'examiner les états financiers intermédiaires et annuels afin d'éclairer le conseil d'administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires.

### Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE HEXABYTE (S.A.)

#### I. Rapport sur l'audit des états financiers

##### *Opinion*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 08 avril 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 20 596 664 dinars, un bénéfice net de 2 365 822 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 10 714 889 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « HEXABYTE » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Observations :**

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

### **a- Contrôles fiscaux**

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 1.5 « Faits saillants », la société « HEXABYTE » a fait l'objet de deux contrôles fiscaux au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant respectivement les périodes allant du 01 janvier 2004 au 31 décembre 2008, et du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2012. Les notifications des résultats desdits contrôles ont été adressées à la société respectivement en juin 2012 et en novembre 2015 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes comme suit :

- Pour le premier redressement : Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 523 729 DT dont 345 533 DT en principal et 178 196 DT des pénalités de retard,
- Pour le deuxième redressement : Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 651 340 dinars dont 478 891 dinars en principal et 172 448 dinars des pénalités de retard,

N'ayant pas accepté la position de l'administration fiscale, et en application des stipulations du code des droits et procédures fiscaux, la société a exercé son droit de recours contre les arrêtés de taxation d'office devant les tribunaux compétents.

Les procédures liées à ces contrôles étant toujours en cours et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture de ce risque, la société « HEXABYTE » a constaté une provision pour 366 000 dinars.

### **b- Impact éventuel de la pandémie COVID-19**

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 8 - « Evénements postérieurs à la date de clôture », la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société.

Ces événements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière de la société ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### **Prise en compte des revenus :**

#### **Point clé d'audit :**

Au 31 décembre 2019, le revenu de la société « HEXABYTE » s'élève à 10 991 357 dinars et représente la totalité des produits d'exploitation. Les revenus sont comptabilisés lors de la facturation au client et rattachés à l'exercice en cours. Par ailleurs, et pour le respect du principe de rattachement des charges aux produits, une charge relative à la partie restant à engager des charges rattachées à la fourniture des services facturés et non encore réalisés (Hotline, Bande passante, Amortissement des modems ...) est comptabilisées.

Ainsi, nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit.

#### **Réponses apportées :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire ;
- Revoir la valorisation des charges à payer et les bases de leur détermination ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère

comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus,

quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 26 Mars 2020

**P/ CONSULTING & FINANCIAL FIRM**

**Walid BEN AYED**



Consulting & Financial Firm  
C N F  
Société d'Expertise Comptable Associée à l'O.E.C.T  
5, Rue Sufouha - Musafir Ville - TUNIS  
Tél : 71.841.110 - Fax : 71.841.160

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

### Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE HEXABYTE (S.A.)

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

#### A. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

##### - Opérations réalisées avec la société « HEXA TRADE »

Durant l'exercice 2019, la société « HEXABYTE » a réalisé les opérations d'achats suivantes avec la filiale « HEXA TRADE », détaillées comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>-46 879</b>
Achats 2019 (1)	1 051 802
Avoir 2019	0
Paiements 2019	-1 010 657
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>5 734</b>

(1) : Ces achats incluent un montant de 360 047 Dinars facturé par la filiale « HEXATRADE » à la société Mère « HEXABYTE » au titre de charges communes affectées au prorata du chiffre d'affaires.

## B. OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS

### - Avance accordée à la filiale « HEXABYTE Africa »

La société « HEXABYTE » a accordé en 2016 une avance de 130 Mille Dinars à sa Filiale « HEXABYTE Africa » domiciliée au Cote d'Ivoire. Au 31/12/2019, le solde de cette avance est de 768 Dinars. Cette avance n'est pas rémunérée.

## C. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- En application de la décision du conseil d'administration du 01/03/2019 portant renouvellement du mandat du Directeur Général pour les années 2019, 2020 et 2021, il a été décidé ce qui suit :
  - La révision des émoluments du Directeur Général à 9 500 dinars nets par mois servis sur la base de 14 salaires par an à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2019. Ces émoluments s'élevaient à 7 500 dinars nets par mois depuis Janvier 2018 en vertu de la décision du conseil d'administration du 26/06/2018.
  - L'octroi d'une prime annuelle de performance et de rendement managérial, calculée sur la base du bénéfice avant intérêts et taxes (EBIDTA).
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ainsi, les obligations et engagements de la société « HEXABYTE » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	262 771	-	22 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>262 771</b>	<b>-</b>	<b>22 500</b>	<b>-</b>

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 Mars 2020

**P/ CONSULTING & FINANCIAL FIRM**

**Walid BEN AYED**



Consulting & Financial Firm  
C N F  
Société d'Experts Comptable Associés à l'OE.C.T  
5, Rue Salsabila - Muzelle Ville - TUNIS  
Tel: 71.841.110 - Fax: 71.841.160

**Mesdames et Messieurs les Administrateurs ;**

En application des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «**HEXABYTE (S.A)**», en date du mardi 31 mai 2011, et notamment sa dixième résolution relative à l'instauration d'un Comité Permanent d'Audit, au sens du titre (II<sup>ème</sup>), chapitre premier de la loi N° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons l'honneur de soumettre à votre examen notre dixième (10<sup>ème</sup>) rapport sur les circonspections et les diligences accomplies au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.

Nous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer Mesdames et Messieurs les Administrateurs, l'expression de notre parfaite considération.

**Le Président du Conseil d'Administration  
Et Président du Comité Permanent d'Audit  
Aïssa HIDOUSI**

I- **Préambule et contexte général**

La fin de l'année 2019 est marquée par une série de changements importants dans la vie de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et par la recomposition de ses Organes de Gestion, de son Contrôle de sa Gouvernance et de la structure de ses Actionnaires.

Ces changements ont ainsi impactés la structure des Membres formant le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et ce à la suite des démissions acceptées de :

1. Monsieur **Morsy DIMASSI**, de son poste de Membre du Conseil d'Administration et représentant du Fonds Commun de Placement à Risque «**A.T.I.D FUND (I)**».
2. Monsieur **Mohamed Salah FRAD**, de son poste de Membre du Conseil d'Administration et représentant du Fonds Commun de Placement à Risque «**Tunisian Development Fund**».

Ces deux démissions parmi un total de trois, sont la conséquence légale de la perte de la qualité d'Administrateur et d'Actionnaire de ces deux Membres, résultant de l'opération de cession de bloc sur la BVMT de la totalité des actions détenues par les trois Actionnaires Institutionnels de la société «**HEXABYTE (S.A)**» à savoir :

1. La Société d'Investissement à Capital Risque «**Challenge S.I.C.A.R (S.A)**» ;
2. Le Fonds Commun de Placement à Risque «**A.T.I.D FUND (I)**» ;
3. Fonds Commun de Placement à Risque «**Tunisian Development Fund**».

A cet effet que Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» est désormais organisé à compter du premier jour qui suit la date du lundi 16 décembre 2019 comme suit<sup>1</sup> :

<b>Identité des membres du Comité Permanent d'Audit</b>	<b>Qualité</b>	<b>Fonction au sein du Comité Permanent d'Audit</b>
Monsieur <b>Aïssa HIDOUSI</b>	Président du Conseil d'Administration	Président du Comité Permanent d'Audit
Madame <b>Inès ZALILA</b>	Administrateur	Membre du Comité Permanent d'Audit
Madame <b>Rafiaa BHIRA</b>	Administrateur	Membre du Comité Permanent d'Audit

<sup>1</sup> Par décision N°04 du Conseil d'Administration de la société «**HEXABYTE (S.A)**» en date du lundi 16 Décembre 2019.

Toutefois et afin d'assurer le bon encadrement technique et légal des nouveaux Membres sus-désignés, il a été décidé par la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» par sa lettre en date du jeudi 19 décembre 2019, la non – interruption et la continuation de la mission spéciale de Monsieur **Morsy DIMASSI** pour assurer les fonctions de Secrétaire Permanent et d'Assistant à la conception ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux et des rapports du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et aussi de répondre le cas échéant aux à toutes les éventuelles questions ou / et demandes de la part des autorités de régulation: B.V.M.T, C.M.F, I.N.T, Commissaire Aux Comptes, Administrateurs, et Actionnaires de la société.

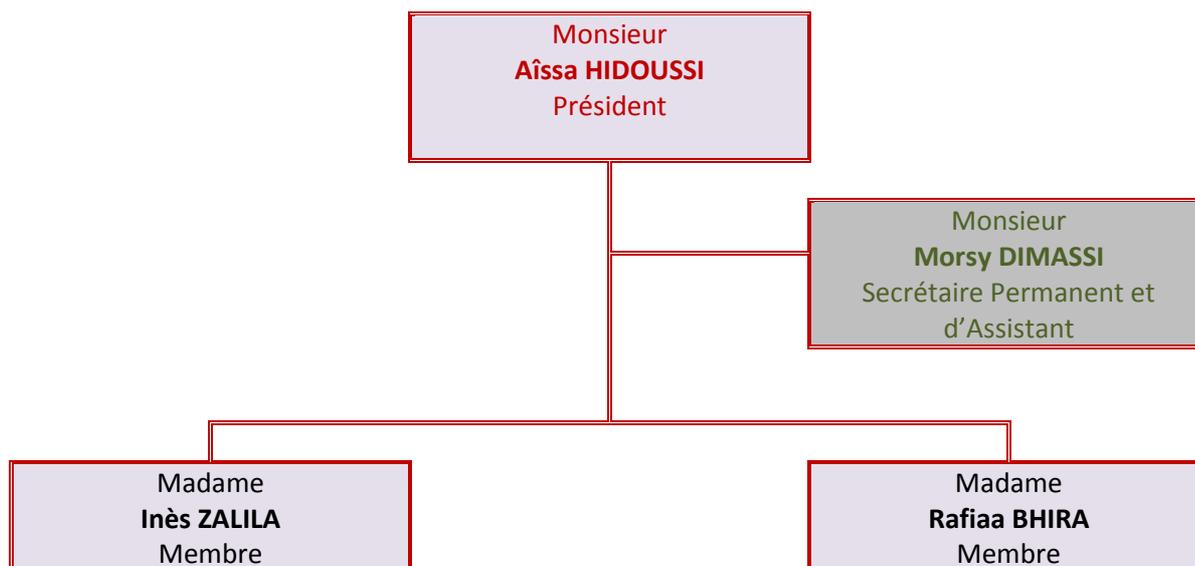
A ce titre, la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a décidé aussi, le maintien inchangé de la rémunération à servir au profit de Monsieur **Morsy DIMASSI** qui est restée identique telle que fixée depuis dix années<sup>2</sup>.

C'est ainsi et à compter du jeudi 19 décembre 2019 le nouvel Organigramme Organisationnel du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» se présente comme suit :

---

<sup>2</sup> Il a été décidé par la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans sa lettre en date du jeudi 19 décembre 2019 que le Comité Permanent d'Audit s'appuie sur le Secrétariat Permanent. Ce dernier communique, aux Membres du Comité, les données et rapports nécessaires et ce, cinq (05) jours ouvrables au moins, avant la tenue de chaque réunion conformément à l'ordre du jour arrêté par le Président du Comité. Dans l'accomplissement de ses prérogatives, le Secrétariat Permanent se base sur les rapports et les documents qui lui sont communiqués par la Direction Générale et les différentes structures au sein de la société «**HEXABYTE (S.A)**» d'une part, et sur les rapports des différentes missions de contrôle et d'évaluations du système de contrôle interne menées par le Commissaire aux Comptes d'autre part. A la suite de chaque réunion du Comité Permanent d'Audit, un procès-verbal sera établi par le Secrétariat Permanent sous la responsabilité du Président et des Membres du Comité et ensuite adressé aux Membres du Conseil d'Administration. Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux, reproduits ou annexés sur un registre spécial. Le procès-verbal de chaque séance est signé par les Membres du Comité Permanent d'Audit et par le Secrétaire Permanent. Les procès-verbaux des réunions du Comité d'Audit Permanent sont tenus au Secrétariat et à la Direction Générale à la disposition des Membres du Comité d'Audit et des Membres du Conseil d'Administration.

## Organigramme Organisationnel du Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)»



Dans cet ordre d'idée et comme enchaînement des actions précédemment entamées durant l'exercice écoulé (2018), en l'an 2019, le Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)» a renforcé davantage ses échanges et ses interactions devenues quasi-continues avec le Management de la société et avec sa Direction Générale et ce durant tout l'exercice 2019.

A cet effet, le Président du Comité Monsieur **Aïssa HIDOUSSEI** a piloté en présence des autres Membres du Comité la série des rencontres et les entrevues avec les acteurs clés ou / et les spécialistes (internes et / ou externes) sélectionnés l'année dernière (2018)<sup>3</sup>.

Ces rencontres de travail se sont déroulées en marge des réunions périodiques du Comité Permanent d'Audit. Les membres expérimentés du Comité réinvestissent leurs connaissances et leurs expériences propres<sup>4</sup> dans leur analyse de la situation du groupe de la société «HEXABYTE (S.A)», de ses activités et de ses processus et interagissent avec le Management sur cette base.

Pour les nouveaux Membres du Comité Permanent d'Audit, il a été procédé par une première réunion préparatoire tenue le vendredi 20 décembre 2019 en présence de leur prédécesseurs sortants, afin de veiller à une bonne passation des dossiers en cours et à l'imprégnation des nouveaux Membres des bonnes pratiques qui ont été capitalisées et acquises durant les neuf années précédentes.

L'objectif premier du travail tel que fixé sur le très court terme pour les nouveaux Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)», est que ces derniers puissent veiller à ce que toutes les conditions acquises depuis 2012, restent toujours réunies pour maintenir la relation de proximité et de confiance avec le Management, et notamment, les nouvelles exigences de travail instaurées depuis le début de l'année 2018 (au-delà du cercle des interlocuteurs de la Direction Financière) et à endiguer de cette manière un climat propice aux échanges libres et transparents: du Comité vers le Management et du Management vers le Comité<sup>4</sup>.

Ces conditions ont permis au Comité en 2019 de continuer d'apporter à la Direction Générale de la société «HEXABYTE (S.A)» une valeur ajoutée consistante par :

- Une vue d'ensemble sur les activités de la société.

<sup>3</sup> En 2019 le Président du Comité Monsieur **Aïssa HIDOUSSEI** a piloté avec les anciens Membres quatre (04) réunions et ensuite, et avec les nouveaux Membres deux (02) réunions.

<sup>4</sup> Ce climat propice instauré depuis 2018 aux échanges libres et transparents: du Comité vers le Management et du Management vers le Comité est pour laisser les opérationnels au sein de la société «HEXABYTE (S.A)» se sentir confiants pour fournir toutes les informations requises par le Comité, sans courir les risques de distorsion de l'information ou les risques de l'obstruction.

- Un avis instruit en amont des prises de décisions.
- Une analyse pertinente de l'entreprise et de ses performances telles que constatées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 et avant l'audit légal.

L'année 2019 est la dixième (10<sup>ème</sup>) année de vie du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**», durant laquelle les Membres formant ledit Comité (anciens et nouveaux) se sont réunis six (06) fois, contre cinq (05) fois l'année précédente, et ce, comme indiqué précédèrent.

Le calendrier des réunions au titre de l'année 2019 des Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» était comme suit :

N° de la réunion	Date de tenue de la réunion	Identités et qualités des membres du Comité présents aux réunions	
		Identités	Qualités
01/2019	Lundi 21 janvier 2019	Mr. Aïssa HIDOUSI	Président du Conseil d'Administration et Président du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>Tunisian Development Fund</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Morsy DIMASSI	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>A.T.I.D Fund (I)</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
02/2019	Vendredi 22 mars 2019	Mr. Aïssa HIDOUSI	Président du Conseil d'Administration et Président du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>Tunisian Development Fund</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Morsy DIMASSI	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>A.T.I.D Fund (I)</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
03/2019	Jeudi 30 Mai 2019	Mr. Aïssa HIDOUSI	Président du Conseil d'Administration et Président du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>Tunisian Development Fund</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Morsy DIMASSI	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>A.T.I.D Fund (I)</b> » et Membre du Comité

			Permanent d'Audit
04/2019	Mardi 30 Juillet 2019	Mr. Aïssa HIDOUSI	Président du Conseil d'Administration et Président du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>Tunisian Development Fund</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Morsy DIMASSI	Membre du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>A.T.I.D Fund (I)</b> » et Membre du Comité Permanent d'Audit
05/2019	Vendredi 20 décembre 2019	Mr. Aïssa HIDOUSI	Président du Conseil d'Administration et Président du Comité Permanent d'Audit
		Mme. Inès ZALILA	Membre du Conseil d'Administration et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mme. Rafiaa BHIRA	Membre du Conseil d'Administration et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre Sortant du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>Tunisian Development Fund</b> » et Ancien Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Morsy DIMASSI	Membre Sortant du Conseil d'Administration, représentant du F.C.P.R « <b>Tunisian Development Fund</b> » et Ancien Membre du Comité Permanent d'Audit Secrétaire Permanent Assistant technique et légal du Comité Permanent d'Audit
06/2019	Vendredi 27 décembre 2019	Mr. Aïssa HIDOUSI	Président du Conseil d'Administration et Président du Comité Permanent d'Audit
		Mme. Inès ZALILA	Membre du Conseil d'Administration et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mme. Rafiaa BHIRA	Membre du Conseil d'Administration et Membre du Comité Permanent d'Audit
		Mr. Morsy DIMASSI	Secrétaire Permanent Assistant technique et légal du Comité Permanent d'Audit

Le taux de présence moyen en 2019 des Membres aux réunions Comité Permanent d'Audit s'élève à 100%. Les procès-verbaux ainsi que les feuilles de présence de ces six (06) réunions du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» sont classés auprès de la Direction Générale de la société pour tout requirement.

Ainsi, la synthèse des résultats de nos travaux est illustrée dans ce dixième document de référence qui constitue le rapport écrit et le livrable final dudit Comité à soumettre à l'examen de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société «**HEXABYTE (S.A)**» appelée à statuer sur ses comptes individuels et ceux consolidés au 31 décembre 2019.

En application de la loi N° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a répondu à la mission qui lui a été assignée au titre de l'exercice 2019, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans la mesure où toutes les décisions émises ont été prises d'une manière collégiale et démocratique.

C'est pour cette raison que tous les Administrateurs de la société «**HEXABYTE (S.A)**» sont tenus, collectivement, à l'égard des tiers, des conséquences préjudiciables des éventuelles décisions adoptées, même si, elles ont été préparées en amont par les Membres d'un Comité.

Toutefois, il est opportun de rappeler encore une fois, qu'au stade d'une action récursoire, il n'est pas exclu qu'un Administrateur, Membre d'un Comité, soit tenu plus lourdement responsable civilement et pénalement s'il a fortement contribué par une négligence personnelle à la survenance du préjudice.

A cet effet, le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a déjà mis en œuvre et depuis son instauration, il y a dix années de cela, un *reporting* formalisé et bien structuré. Ce modèle de *reporting* propre à la société «**HEXABYTE (S.A)**», a fait l'objet d'une communication aux autres Administrateurs afin de bien leur expliquer la portée des travaux réalisés et / ou à réaliser pour pouvoir démontrer la diligence du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» au regard des articles de la loi N° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Comme dans les neuf (09) exercices précédents, il est de notre devoir mentionner que nos responsabilités en tant que Membre Comité Permanent d'Audit, visent le soutien et l'encadrement continu des autres Administrateurs de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans l'accomplissement de leurs obligations légales suivantes:

1. La création et la gestion d'une infrastructure adéquate, perfectible et évolutive de Contrôle Interne et de Gestion des Risques pour la société «**HEXABYTE (S.A)**»;
2. La revue périodique (d'une manière annuelle) de la déontologie et du comportement de l'Organisation Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales locales et celles à l'étranger.
3. L'examen de la fiabilité, de la crédibilité et de la vraisemblance des informations financières à inclure dans les états financiers individuels de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et consolidés du groupe «**HEXABYTE**».
4. L'examen et la revue périodique (d'une manière annuelle) du plan d'affaires subsidiaire de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et ce dans les (06) six optiques opérationnelles et stratégiques suivantes:
  - Celle de la maximisation et de la correction positive de la valorisation boursière des titres du capital de la société «**HEXABYTE (S.A)**» pour l'amélioration du rendement financier des Actionnaires que ce soit : les Fondateurs, les Institutionnels ou les Petits Porteurs.
  - Celle du renforcement de l'offre de la société «**HEXABYTE (S.A)**» destinée à sa clientèle entreprise «*Corporate*» dans une double logique : l'élargissement de la base clients et l'amélioration des niveaux des marges de la société.
  - Celle de l'intégration des nouvelles activités stratégiques complémentaires et à forte valeur ajoutée, sans avoir un impact négatif de dispersion du Management et des ressources de la société.
  - Celle de la continuation de l'intégration des activités de la société afin de pouvoir présenter une offre unique, fiable et globale avec les opérateurs téléphoniques locaux.

- Celle de l'optimisation du nombre des agences de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et leur présence régionale afin d'accroître leurs performances commerciales, rayonnement marketing et rentabilités financières.
- Celle des rapprochements éventuels ou d'alliances stratégiques de la société «**HEXABYTE (S.A)**» avec d'autres sociétés ou groupes locaux ou internationaux.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article 256<sup>bis</sup> du Code des Sociétés Commerciales (C.S.C) tel qu'ajouté par l'article 12<sup>ème</sup> de la loi N°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, les Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» en dehors de leurs jetons de présence décidés par les Assemblées Générales Ordinaires annuelles des Actionnaires, n'ont pas une autre rémunération particulière ou additionnelle au titre de l'exercice de leur activité, et ce, selon les conditions mentionnées à l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales (C.S.C) relatif aux jetons de présence.

Sauf, pour ce qui est des honoraires perçus et / ou à percevoir par Monsieur **Morsy DIMASSI** au titre de sa mission spéciale de Secrétaire Permanent et d'Assistance technique et légale à la conception ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux et des rapports annuels du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**».

### **1. Résumé des diligences accomplies par les Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)» durant l'année 2019**

Les anciens et les nouveaux Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» ont poursuivi durant l'année 2019, leur travail récurrent de rassemblement et d'actualisation de toutes les informations, pièces et notes jugées pertinentes, auprès de la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**», ainsi qu'auprès du Commissaire aux Comptes<sup>5</sup> et en évaluant si, chaque Membre du Conseil d'Administration s'acquitte de ses responsabilités comme il se doit, conformément aux stipulations Code Tunisien des Sociétés Commerciales (C.S.C).

Pour l'exercice 2019, notre Comité Permanent d'Audit a pris connaissance des différentes questions comptables fondamentales qui se posent à la société «**HEXABYTE (S.A)**» depuis sa création à ce jour (31 décembre 2019), et ce afin de formuler nos avis auprès du Conseil d'Administration quant à l'impact de ces questions sur les informations rapportées et les politiques adoptées par l'Organisation Structurelle Générale.

Conformément aux dispositions de l'article 256<sup>bis</sup> du Code des Sociétés Commerciales tel que ajouté par l'article 12<sup>ème</sup> de la loi N°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a examiné au titre de l'année 2019 avec une rétrospective et un résumé sur les cinq années: 2018, 2017, 2016, 2015 et 2014, les cinq (05) aspects suivants:

- 1.** Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle du Système Comptable, du Contrôle Interne et de Gestion des Risques.
- 2.** Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle de l'application par le Management des recommandations émises par le Commissaire Aux Comptes.
- 3.** Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle des opérations financières significatives et le respect de la réglementation boursière.
- 4.** Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle du Contrôle de Gestion et du Contrôle Budgétaire.

<sup>5</sup> Voir plus loin la dernière et la cinquième partie de ce rapport sous l'intitulé : Documentation revue par le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans le cadre des diligences accomplies en 2019.

5. Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle des éventuelles sources et situations de conflits d'intérêts.

## 2.1- Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle du Système Comptable, du Contrôle Interne et de Gestion des Risques

C'est un examen à la fois approfondit et analytique des comptes sociaux intérimaires et annuels de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, il est important de souligner que courant l'année précédente (en 2018), le Comité Permanent d'Audit a pris connaissance que la Direction Générale de la société a procédé à la migration vers un nouveau Système d'Information Comptable. Cette opération importante a été accompagnée par un changement du plan des comptes comptable utilisé par la société<sup>6</sup>.

Durant l'année 2019 et en particulier durant la période juste avant et après le changement intervenu dans la structure du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**», il a été examiné par les Membres du Comité les procédures et les documentations comptables ainsi que le Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques. En particulier le Comité a évalué la batterie des procédures ci-après énumérées :

- a. Pour ce qui est des procédures et des documentations comptables il a été procédé au titre de l'année 2019 à la revue des cinq (05) aspects suivants :
- Les modalités usitées par les opérationnels du service comptable au sein de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales lors des traitements et des saisies des pièces justificatives ;
  - Les outils informatiques utilisés ;
  - Les procédures d'inventaire physique des immobilisations et des stocks;
  - les règles d'évaluation des stocks<sup>7</sup>;
  - les options comptables retenues.
- b. Pour ce qui est du système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques il a été procédé au titre de l'année 2019 à la revue des cinq (05) aspects suivants :
- L'Organisation Générale de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales ;
  - Le Système d'Information ;
  - Les procédures de Gestion des Risques ;
  - Les procédures de Gestion Budgétaire ;
  - Les procédures de Gestion des Ressources Humaines.

Cette accumulation d'examens a été effectuée pour évaluer, comme durant les années précédentes, le degré de la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales, et ce dans le but de déterminer la nature des recommandations pratiques à soumettre à la Direction Générale et au Management, dans le sens d'une améliorations continue afin de permettre au Commissaire Aux Comptes l'expression d'une opinion sans réserves sur les états financiers annuels.

## 2.2- Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle de l'application par le Management des recommandations émises par le Commissaire Aux Comptes

Le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a surveillé durant 2019 à ce que la Direction Générale et le reste du Management du groupe «**HEXABYTE**» suit comme les années précédentes d'une manière régulière et rigoureuse, la mise place des recommandations d'amélioration du Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques instauré depuis 2012.

<sup>6</sup> D'après la revue faite par les Membres du Comité Permanent d'Audit, cette opération n'a pas donné lieu à une mise à jour des paramétrages comptables sur l'applicatif de gestion de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales. Ainsi, quelques générations comptables ont fait mouvementé des comptes de l'ancien plan comptable continuant à être mouvementés.

<sup>7</sup> Les examens annuels effectués de la structure des actifs de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**», démontrent que la partie Modem est significative et doit faire l'attention particulière quant à sa comptabilisation, ses inventaires et son amortissement.

En effet, sur la base de travaux d'investigation et aussi sur les conclusions des lettres annuelles de direction soumises par le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting**» représenté par Monsieur **Wadi TRABELSI**, et ensuite par le nouveau cabinet «**Barektilly**» représenté par Monsieur **Walid BEN AYED**<sup>8</sup>.

Cette veille documentaire et procédurale menée annuellement par les Membres du Comité Permanent d'Audit est pour s'assurer qu'au terme de l'année 2019 les cinq (05) aspects ci-après sont bien vérifiés:

- a.** La performance ainsi que la pertinence des méthodes et des procédures internes utilisées par la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales.
- b.** La nature à promouvoir l'efficacité du Système de Contrôle interne et de Gestion des Risques, tout en gardant intacte l'efficacité et l'efficacité économique de la société «**HEXABYTE (S.A)**».
- c.** L'assurance raisonnable de la sauvegarde et de la protection des actifs de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- d.** La garantie sur la fiabilité, la véracité, la sincérité et la vraisemblance de l'information financière émise par la société «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- e.** Le respect systématique des dispositions légales, fiscales, sociales, administratives et réglementaires en vigueur en Tunisie.

### **2.3- Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle des opérations financières significatives et le respect de la réglementation boursière**

Le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a continué en 2019, avec l'aide et l'interaction de la Direction Générale du groupe «**HEXABYTE**» ainsi que le support de la Direction Financière, à son examen régulier instauré depuis l'exercice 2016 des principaux risques financiers et le cas échéant, pour donner un avis motivé sur les opérations financières significatives de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.

En 2019 la démarche financière significative par excellence, porte sur de l'opération de cession de bloc sur la B.V.M.T de la totalité des actions détenues par les (03) trois Actionnaires Institutionnels de la société «**HEXABYTE (S.A)**» à savoir :

- 1.** La Société d'Investissement à Capital Risque «**Challenge S.I.C.A.R (S.A)**» ;
- 2.** Le Fonds Commun de Placement à Risque «**A.T.I.D FUND (I)**» ;
- 3.** Fonds Commun de Placement à Risque «**Tunisian Development Fund**».

Le Comité s'est assuré qu'avant et qu'après la transaction en bloc d'actions sur la B.V.M.T la Direction Générale a bien respecté et d'une manière rigoureuse toutes les procédures légales, réglementaires et boursières en vigueur.

De plus, les examens déjà menés en 2016 et ceux qui ont été suivis durant les trois années : 2017, 2018 et 2019 ont pour les deux motifs principaux suivants :

- a.** L'amélioration continue de la qualité des procédures internes permettant le respect des réglementations boursières en Tunisie.

---

<sup>8</sup> L'Assemblée Générale Ordinaire de la société «**HEXABYTE (S.A)**» en date du lundi 8 avril 2019 a décidé l'octroi du mandat du Commissaire Aux Comptes de la société et ses filiales à Monsieur **Walid BEN AYED** représentant du cabinet «**CNF – BAKER TILLY**», membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, pour les exercices 2019, 2020 et 2021, et ce en remplacement du cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting**» représenté par Monsieur **Wadi TRABELSI**.

- b. L'examen des résultats des travaux de l'Audit Interne, avec notamment, l'appréciation de l'efficacité et de la qualité de ses procédures.

#### 2.4- Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle du Contrôle de Gestion et du Contrôle Budgétaire

En guise de continuation en 2019 de l'effort important entamé à compter de 2016, soit au total quatre (04) exercices consécutifs, le Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a pu au terme de cette année, finaliser les séries d'examens relatifs aux travaux de l'unité de Contrôle de Gestion et du Contrôle Budgétaire.

Dans ce sens, un ensemble d'indicateurs de performance ont été examinés et validés à la suite de ce long processus résumé comme suit:

Exercices	Diligences accomplies par les Membres de Comité Permanent d'Audit durant l'exercice
2016	Identification des indicateurs clés de performance. Ces indicateurs sont qualifiés par les Membres de Comité Permanent d'Audit des plus importants et des plus pertinents pour les besoins de la Direction Générale et aussi pour les Organes de Gestion ainsi que pour les structures de Gouvernance de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> ».
2017	Vérification du degré de pertinence des différents indicateurs de performance clés et ajustements des choix.
2018	Mise en exploitation des indicateurs clés de performance à titre de tests durant tout un exercice comptable et ajustements définitifs des choix à la fin de l'année.
2019	Mise en exploitation des indicateurs clés de performance à titre de définitif avec intégration et paramétrages informatique.

#### 2.5- Diligences accomplies dans le cadre de la revue annuelle des éventuelles sources et situations de conflits d'intérêts

Comme durant les deux années 2017 et 2018, en 2019, le Comité Permanent d'Audit du groupe «**HEXABYTE**» a observé, à la suite des résultats obtenus de la revue des opérations financières importantes s'il pourrait exister des éventuelles sources et / ou situations et / ou relations de conflits d'intérêts.

Dans ce cadre, le Comité Permanent d'Audit a procédé aux travaux suivants en 2019:

- La revue des conditions d'appel à candidatures et des procédures de sélection du nouveau cabinet de Commissariat Aux Comptes<sup>9</sup> pour les exercices clôturés le 31 décembre 2019, 2020 et 2021.
- La vérification si le nouveaux Commissaire Aux Comptes veille à ce que son indépendance ne soit pas compromise par un conflit d'intérêts, une relation d'affaires ou une relation directe ou indirecte, existante ou potentielle, entre ses associés, ses salariés ou avec toute autre personne qui serait en mesure d'influer directement ou indirectement sur la mission de certification des comptes de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales, ainsi que les membres de son réseau, d'une part, et la personne ou l'entité dont il est chargé de certifier les comptes, d'autre part.
- La supervision des réunions de passations des dossiers d'audit entre les membres de l'ancien cabinet: «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » sous la direction de Monsieur **Wadî RABELSI**, et entre les

<sup>9</sup> Le Comité Permanent d'Audit du groupe «**HEXABYTE**» a observé la condition légale selon laquelle le Commissaire Aux Comptes doit être indépendant de la personne ou de l'entité dont il est appelé à certifier les comptes dans notre cas c'est la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales. Il est important de souligner que cette exigence réglementaire doit impérativement s'appliquer durant l'exercice contrôlé, la réalisation des travaux de contrôle des comptes et jusqu'à la date d'émission de du rapport du Commissaire Aux Comptes. Toute personne qui serait en mesure d'influer directement ou indirectement sur le résultat de la mission de certification des comptes est soumise aux exigences d'indépendance mentionnées par la réglementation tunisienne en vigueur.

membres du nouveau cabinet mandaté en 2019: «**Barektilly**» sous la direction de Monsieur **Walid BEN AYED**.

- La planification des réunions de travail avec les membres du nouveau cabinet mandaté: «**Barektilly**» sous la direction de Monsieur **Walid BEN AYED**.
- Le suivi de la démarche développée par le nouveau Commissaire Aux Comptes pour l'audit de l'exercice 2019 et sa comparaison avec la démarche appliquée par l'ancien cabinet durant les mandats couvrant les exercices : 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.
- L'examen de l'étendue des travaux menés par le nouveau Commissaire Aux Comptes pour la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- L'étude des recommandations et des conclusions du nouveau Commissaire Aux Comptes afin d'assister la Direction Générale et l'équipe managériale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans l'application desdites recommandations.
- La formulation de réponses motivées et documentées à la limite du possible comme suites aux recommandations du nouveaux Commissaire Aux Comptes au sein de la société mère et de ses filiales.
- L'étude et la vérification des montants des honoraires d'audit versés et / ou à verser par la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales au nouveau Commissaire Aux Comptes et le pourcentage qu'ils représentent dans le montant total des honoraires perçus par ce dernier dans l'année (2019) afin de juger de l'indépendance financière du nouveau Commissaire Aux Comptes<sup>10</sup>.

## **2. Résumé des principales recommandations proposées par les Membres du Comité Permanent d'Audit à la suite des diligences accomplies durant l'année 2019**

Les principales recommandations formulées par les Membres du Comité Permanent d'Audit et proposées à la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et au Conseil d'Administration à la suite des diligences accomplies durant l'année 2019 couvrent les cinq (05) chapitres habituels suivants :

- 1)** Les procédures relatives au Système Comptable, au Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- 2)** Les procédures relatives au revue annuelle du Business Plan de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- 3)** Les procédures relatives à l'amélioration de la qualité du *reporting* financier de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- 4)** Les procédures relatives au suivi des améliorations des conditions et du processus de prise des décisions par le Conseil d'Administration de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**».
- 5)** Les procédures relatives à l'éclaircissement des limites et des contours de la responsabilité des Administrateurs au sein du Conseil de la société «**HEXABYTE (S.A)**».

<sup>10</sup> L'indépendance du Commissaire Aux Comptes s'apprécie en réalité et en apparence. Elle se caractérise par l'exercice en toute objectivité des pouvoirs et des compétences qui sont conférés par la loi tunisienne en vigueur. Elle garantit qu'il émet des conclusions exemptes de tout parti pris, conflit d'intérêts, risque d'auto révision ou influence liée à des liens personnels, financiers ou professionnels.

### 3.1 - Examen des procédures Comptables, du Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risque de la société mère «HEXABYTE (S.A)»

A titre de rappel, nous avons initié en 2018 une nouvelle activité afférente à un suivi semestriel des recommandations du Commissaire Aux Comptes relatives aux procédures comptables, au système de contrôle interne et de Gestion des Risques au profit de la société mère «HEXABYTE (S.A)».

Dans ce chapitre et au titre de l'année 2019, nous avons assisté la Direction Générale et le Management de la société mère «HEXABYTE (S.A)» à apporter les corrections et les améliorations développées dans les deux pages suivantes :

#### 2.1.1 - Suivi de l'application des recommandations du Commissaire Aux Comptes relatives à l'exercice 2019

Volet Organisationnel & Système d'Information	Volet Gestion Comptable
<p>Les corrections et les améliorations nécessaires à apporter par le Direction Générale sur l'organisation actuellement en vigueur au sein de la société mère «HEXABYTE (S.A)» afin de la converger progressivement vers l'Organigramme Structurel formalisé.</p>	<p>L'activation d'un système électronique pour l'élaboration des états financiers de la société mère «HEXABYTE (S.A)» afin d'assurer plus de fiabilité et de permanence des méthodes. Ainsi, un tel système éliminerait les risques d'erreurs relatifs aux traitements manuels et les risques de fausser la permanence des méthodes de présentation d'une année à une autre.</p>
<p>La conception et la mise en exploitation par société «HEXABYTE (S.A)» d'un tableaux de bord et des systèmes électroniques de mesure de productivité définis pour assurer un suivi continu et d'une manière analytique des diverses performances par agence. Ce système est de nature à permettre à la Direction Générale et au Management la remontée instantané et périodique des indicateurs pertinents par agence et / ou par région géographique.</p>	<p>L'automatisation de la gestion de la donnée dite: «valeur brute du modem» au niveau de l'applicatif et de figer la date de la première activation nécessaire au calcul des dotations aux amortissements. Cette approche vise à récupérer directement le montant amortissable des modems mis à la disposition des clients et d'assurer la mémorisation de la date exacte de l'activation des modems et d'éviter ainsi la perte de la date effective du commencement de l'amortissement par modem.</p>
<p>Les corrections des carences constatées au niveau du récent Système d'Information Comptable mise en exploitation au sein de la société «HEXABYTE (S.A)» depuis l'année 2018 afin de générer une information comptable fiable et avoir des imputations comptables non-erronées.</p>	<p>L'amélioration de la qualité actuelle de la rédaction des contrats de cession des immobilisations de la société «HEXABYTE (S.A)» en faisant systématiquement recours aux services des avocats afin d'éviter les risques fiscaux ou ceux liés aux faux résultats comptables par l'inscription des plus ou moins-value de cession incorrectes.</p>
<p>L'instauration d'un processus formalisé et voir même électronique pour les rapprochements périodiques (à la fin de chaque journée) afin de valider, de justifier et de rapprocher à temps les encaissements et assurer ainsi la fiabilité requise des données au niveau des différents rapports de gestion et assurer la crédibilité des soldes journaliers des clients.</p>	<p>L'amélioration de la qualité actuelle de la rédaction des contrats d'acquisition des immobilisations au profit de la société «HEXABYTE (S.A)» en faisant, systématiquement, recours aux services des avocats afin d'éviter les risques de fraudes et de non-exhaustivités des immobilisations commandées et livrées à la société.</p>

**2.1.2 - Suivi de l'application des recommandations du Commissaire Aux Comptes relatives aux exercices antérieurs à 2019**

<b>Volet Organisationnel &amp; Système d'Information</b>		
L'activation de la désignation des responsables dans certains postes vacants avec le respect de l'adéquation entre le profit de la personne et le poste en question.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>En cours de régularisation</b>	<b>Non encore régularisée</b>
	✓	
Le lancement d'une mission pour l'élaboration et la mise en place d'un nouveau Manuel Comptable pour la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » retraçant les sources d'information comptables, les schémas comptables, les opérations d'inventaires, les procédures de clôture de l'exercice comptable, les procédures de justification des comptes.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>En cours de régularisation</b>	<b>Non encore régularisée</b>
	✓	
La détermination de la cartographie des risques opérationnels pour la société mère « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » et pour ses filiales.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>En cours de régularisation</b>	<b>Non encore régularisée</b>
	✓	
Le raccommodage total du Bureau d'Ordre actuel de la société mère « <b>HEXABYTE (S.A)</b> », moyennant, la conception et la mise en exploitation d'un système électronique de gestion, de classement de scannage et d'archivage du courrier entrant et sortant.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>Non encore régularisée</b>	<b>Non encore régularisée</b>
✓		

<b>Volet Gestion Comptable</b>		
L'activation de l'intégration des différents Systèmes Informatiques disponibles au sein de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » avec la comptabilité afin de la doter d'une solution informatique pouvant supporter l'intégration avec les autres systèmes en palce.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>En cours de régularisation</b>	<b>Non encore régularisée</b>
	✓	
Le lancement d'une mission pour l'automatisation de l'élaboration des états financiers afin de leur assurer plus de fiabilité et de permanence des méthodes.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>En cours de régularisation</b>	<b>Non encore régularisée</b>
		✓
L'amélioration du système actuel de gestion des contrats afin d'appliquer correctement le principe de la périodicité des revenus.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>En cours de régularisation</b>	<b>Non encore régularisée</b>
		✓
Le lancement d'une mission en vue de la clarifier le régime fiscal de la société mère « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » et pour ses filiales.		
<b>Etat d'avancement de l'application par le Management de la recommandation</b>		
<b>Non encore régularisée</b>	<b>Non encore régularisée</b>	<b>Non encore régularisée</b>
✓		

### 3.2 - Suivi de la revue annuelle du Business Plan de la société mère «HEXABYTE (S.A)» et de ses filiales

Dans la continuité de nos travaux des années passées, durant l'exercice 2019, nous avons procédé à une revue exhaustive de l'application du contenu du plan d'affaires de la société «HEXABYTE (S.A)», ayant servi initialement comme socle à la valorisation de ses titres, lors de son augmentation du capital et de son introduction sur le marché alternatif de la bourse de Tunis<sup>11</sup>.

Dans cet ordre d'idée, nous avons effectué avec les anciens et ensuite avec les nouveaux Membres du Comité Permanent d'Audit les travaux suivants durant l'exercice 2019:

- Une revue périodique (annuelle) de la vraisemblance des hypothèses de base ayant été formulées dans le Business Plan d'introduction. Cette année 2019 nous avons accentué nos efforts sur la revue de l'étude de marché et les perspectives commerciales, menée par le Management de la société «HEXABYTE (S.A)» en préparation des négociations avec le potentiel acquéreur des participations détenues par les Actionnaires Institutionnels. Dans cette perspective il a été revu les aspects suivants :
  - L'analyse qualitative et quantitative de la demande réelle adressée à la société «HEXABYTE (S.A)» durant les dernières années. Des réponses ont été formulées aux questions suivantes: quelles sont les attentes des clients de la société «HEXABYTE (S.A)», combien sont-ils prêt à payer leurs abonnements internet, quelles sont les fonctionnalités attendues, ...
  - L'examen des mutations et des évolutions des caractéristiques du marché cible par rapport à l'année de l'introduction (niveau de technicité, B to B / B to C ou B to B to C, taille actuelle du marché en 2019, segmentation, barrières à l'entrée, ...).
  - Les prévisions des évolutions attendues du secteur d'activité (réglementation, innovation, ...)
  - Les recensements des acteurs présents en 2019. Quelle est leur place et leur positionnement, quelles sont leurs points fort faibles (avec une matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) des plus importants).
  - Les prévisions des nouveaux clients à cibler pour les prochaines années et leur incidence sur la structure du revenu prévisionnel de la société «HEXABYTE (S.A)».
  - L'examen des techniques à employer et des technologies à exploiter par la société «HEXABYTE (S.A)» pour maintenir les clients actuels et les fidéliser ainsi pour attirer des nouveaux.
  - L'examen de la politique marketing, commerciale et de communication à concevoir et à mettre en œuvre par la société «HEXABYTE (S.A)» pour maintenir les clients actuels et les fidéliser ainsi pour attirer des nouveaux.
- Une tentative de mesurer si les objectifs financiers initiaux tels que présentés dans le plan d'affaires sont cohérents avec la stratégie actuelle fixée par le Conseil d'Administration.
- Un essai pour quantifier l'apport additionnel sur le résultat du groupe des activités nouvelles introduites au sein de «HEXABYTE (S.A)» et qui ne sont pas prévues au plan d'affaires de l'introduction en bourse. Il s'agit principalement des filiales de représentation locales et celles à l'étranger ainsi que des nouvelles offres technologiques.

---

<sup>11</sup> Nous ciblons par la notion de « suivi » la signification suivante: La mission du Comité Permanent d'Audit propre à la société «HEXABYTE (S.A)» s'inscrit dans le cadre des compétences et pouvoirs reconnus aux Administrateurs. Elle n'implique pas un suivi quotidien des missions qui lui ont été fixées dans la mesure où elle s'inscrit par nature dans un cadre d'horizon de temps et de moyens limités. Ainsi, le terme « suivi » doit s'entendre comme une notion de surveillance active des domaines qui relèvent de la compétence du comité d'audit. Le suivi n'implique pas une action en continu du comité d'audit, mais doit lui permettre d'intervenir à tout moment jugé nécessaire ou opportun. Sur la base des informations qu'il reçoit, ce suivi amène le comité d'audit, s'il détecte des signaux d'alerte dans le cadre de sa mission, à s'en entretenir avec la direction générale et à transmettre le cas échéant l'information au conseil. Il ne lui appartient donc pas de se substituer à la direction générale pour intervenir directement s'il a connaissance d'un dysfonctionnement ou d'un risque de dysfonctionnement. Ce suivi conduit les membres du comité d'audit à prendre le recul nécessaire en s'appuyant sur des informations synthétiques, afin de lui permettre d'avoir une compréhension suffisante des procédures mises en place et des principaux résultats des contrôles effectués et de l'avancement des plans de maîtrise des risques. Par ailleurs, le comité d'audit de la société «HEXABYTE (S.A)» peut, dans le cadre de ses missions, se saisir de toute question qu'il juge utile ou nécessaire et demander à la Direction Générale toute information.

### 3.3 - Amélioration de la qualité du reporting financier de la société «HEXABYTE (S.A)» et de ses filiales

Le fait important en 2019 est que le Comité Permanent d'Audit a suivi de près les efforts consentis par la Direction Générale et le Management de la société «HEXABYTE (S.A)» dans le processus de mise en place d'un nouveau système de définition, d'approbation, de suivi et de remontée d'information relatif aux budgets d'investissement détaillé par année.

Ce nouveau système est destiné à avoir l'approbation des projets de budgets d'investissement par le Conseil d'Administration. En effet, ce nouveau processus de reporting éviterait la Direction Générale et le Management de faire courir la société «HEXABYTE (S.A)» le risque d'engagement des dépenses importants et des investissements non initialement planifiés, ce qui est de nature à renforcer la Gouvernance de la société et par voie de conséquence enrichir son Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques.

Par ailleurs, en 2019 nous avons continué la mission annuelle relative à l'exploitation des données chiffrées telles issues du modèle de reporting de synthèse mensuel, conçu par le Comité Permanent d'Audit depuis l'année 2012 celle de son instauration, et qui est propre et unique à la société «HEXABYTE (S.A)».

Ce modèle de reporting de synthèse, interprète d'une manière analytique et comptable les activités opérationnelles de la société «HEXABYTE (S.A)» ainsi que ses filiales et a permis à la Direction Générale et aux Membres du Conseil d'Administration d'avoir une structure fiable des tableaux de bord décrivant les principaux agrégats jugés pertinents de la société mère «HEXABYTE (S.A)» et de ses entreprises filiales.

Les membres du Comité Permanent d'Audit ont exploité pour 2019 et pour la troisième année consécutive la partie analytique développée en 2016, tester en 2017 et validé en 2018 qui a le propriété et le mérite de multiplier les possibilités offertes par cette structure de tableaux de bord, notamment, dans les croisements de plusieurs informations afin d'apercevoir de près les évolutions comparées de la société «HEXABYTE (S.A)» dans le temps et ses variations par rapport à son plan d'affaires élaboré à l'occasion de son augmentation du capital et les mises à jours périodiques intervenus durant ces huit (08) dernières années.

### 3.4 - Suivi des améliorations des conditions de prise de décision du Conseil d'Administration de la société mère «HEXABYTE»

Cette partie des diligences annuelles du Comité Permanent d'Audit au sein de la société «HEXABYTE (S.A)» revête une importance capitale, car elle a pour objectif de démontrer l'efficacité des modalités de Gouvernance au sein de la société et que lesdites modalités peuvent s'analyser principalement au départ du fonctionnement du Conseil d'Administration.

Dans cette optique, nous nous sommes focalisés en 2019 sur cette mesure de Gouvernance au sein de la société «HEXABYTE (S.A)» qui est souvent caractérisée par des poches d'inefficience ou du moins d'inertie et au sein desquelles les volontés de changement peuvent être plus ou moins inhibées par une structure pyramidale devenue au fil des années relativement lourde.

Suite à la démarche de travail de notre Comité que nous avons retenue depuis 2012, notre avis est unanime qu'au terme de 2019, nous avons pu atteindre l'efficacité requise du Conseil d'Administration de la société «HEXABYTE (S.A)» en sa qualité de société cotée sur la B.V.M.T.

Il est toutefois devenu nécessaire à compter de la fin de 2019 d'imaginer les nouveaux mécanismes à instaurer au par le Conseil d'Administration de la société «HEXABYTE (S.A)» pour qu'il puisse jouer un rôle plus efficacement que celui de régulation, ceci est expliqué, à notre modeste avis, notamment par les caractéristiques inhérentes aux activités opérationnelles de la société «HEXABYTE (S.A)».

En 2019, la Gouvernance de la société «HEXABYTE (S.A)» est largement débattue par les Membres du Comité Permanent d'Audit qu'ils soient anciens ou nouvellement élus. Cet intérêt est expliqué par le fait qu'il peut exister dans le futur et après la modification de la structure actionnariale de la société «HEXABYTE (S.A)», une réelle scission entre la propriété et le contrôle.

Enfin, il est important de rappeler que depuis le lancement des activités effectives de ce Comité Permanent d'Audit au début de l'année 2012, un travail continu sur terrain a été élaboré en parfaite concertation avec la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**», les différentes structures opérationnelles de la société et un cabinet externe pour parachever la rédaction des procédures financières, comptables, administratives et juridiques et veiller à leur bonne application sur le terrain.

Ensuite, il y a eu la longue phase de l'implantation desdites procédures sur le terrain de la société de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et toute la phase consécutive de la correction et de l'adaptation.

La mise en application et les corrections de ce document de référence, depuis cinq (05) années maintenant, a permis aux Membres du Conseil d'Administration de prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet des politiques, des pratiques et de la communication d'informations comptables.

Ce manuel de procédures ainsi que ses avenants et ses corrections a été donc la base de l'instauration d'un Système efficace de Contrôle Interne et de Gestion des Risques.

### **3.5 - Éclaircissement des limites et des contours de la responsabilité des Administrateurs de la société «HEXABYTE (S.A)»**

Durant l'année 2019, le Comité Permanent d'Audit au sein de la société «**HEXABYTE (S.A)**» s'est aussi penché sur la conception et la rédaction d'un nouveau document interne et propre à la société «**HEXABYTE (S.A)**». Il s'agit d'un guide pratique destiné à toute personne siégeant au Conseils d'Administration.

L'objectif principal de ce guide est de rappeler les responsabilités juridiques et sociétales attachées au mandat que l'Administrateur exerce.

Dans ce document les Membres du Comité Permanent d'Audit ont tenté de répondre d'une manière pédagogique et claire afin de démystifier les questions importantes suivantes :

- 1.** Pourquoi l'Administrateur est-il responsable ?
- 2.** De quoi l'Administrateur peut-il être responsable ?
  - 2.1- La responsabilité civile des Administrateurs
    - a) Les infractions aux dispositions législatives, réglementaires ou statutaires
    - b) Les diverses fautes de gestion
      - La notion de faute de gestion simple
      - La notion de faute de gestion séparable ou détachable
    - c) Le préjudice de la victime
      - Le préjudice subi par des tiers à la société
      - Le préjudice subi par la société ou par un actionnaire
  - 2.2- La responsabilité pénale des administrateurs
    - a) La différence entre la faute civile de gestion et la faute pénale
    - b) Les fautes pénales caractéristiques
      - L'abus de biens sociaux (ABS)
      - La distribution de dividendes fictifs
      - La présentation ou la publication de faux bilans
    - c) La sanction des fautes pénales et la réparation accordée aux victimes
- 3.** Comment peut être invoquée la responsabilité de l'administrateur ?
- 4.** Mesures de prévention et bonnes pratiques
  - 4.1- Les procédures de contrôle interne
  - 4.2- La gestion des risques
  - 4.3- La traçabilité des décisions

Notre Comité Permanent d'Audit a procédé en 2019 et pour la sixième année consécutive avec la collaboration des autres Membres du Conseil d'Administration, à améliorer la compréhension des limites et des contours de la responsabilité des Administrateurs de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**», selon la réglementation tunisienne en vigueur et selon les standards internationaux.

Dans ce cadre la refonte qui a été totalement réalisée en 2015, 2016, 2017 et 2018 a vu durant 2019 un quatrième volet d'améliorations et des nouvelles adaptations des contenus des procès – verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Ces accommodages initiés en 2015, mise au point en 2016, vérifiés en 2017, approuvés en 2018 et admises définitivement en 2019 ont permis principalement, la confirmation de la définition des vrais rôles que doivent accomplir les Membres du Conseil d'Administration de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et qui sont résumés comme suit:

- Approbation des règlements généraux, des orientations stratégiques, du plan d'affaires et des budgets qui en découlent, tout en s'assurant que la Direction Générale et le Management y donne toujours une suite économiquement convaincante.
- Garantir une gestion de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales effectuée avec transparence, éthique, économie, efficacité et efficience.
- Supervision de l'intégrité financière du groupe «**HEXABYTE**»: nos travaux de Comité en 2019, comme ceux de : 2018, de 2017, de 2016, de 2015 et de 2014 ont tendance à assurer au Conseil d'Administration une qualité fiable de l'information financière et des mécanismes de divulgation, afin d'approuver les états financiers (société mère et ses filiales) et attester de leur crédibilité, s'assurer de l'efficacité du Système de Contrôle Interne<sup>12</sup>.
- Assurer de la mise en place d'un Système Intégré de Gestion des Risques. Aussi, durant cette année 2019, l'accent a été encore une fois mise sur le risque lié aux mouvements du compte « Client » et de la problématique de traitement du "Cut-Off" du chiffre d'affaires en fin d'année.
- Élection et fixation des pouvoirs à la nomination du Directeur Général et des Membres du Conseil, du Président du Conseil de la société mère «**HEXABYTE**» ainsi que des autres hauts dirigeants, déterminer leurs responsabilités et la portée de leur autorité.
- Suivi de la détermination de la rémunération des hauts dirigeants et les critères de l'évaluation de leur performance.
- Examen des mouvements sociaux et des revendications syndicales au sein de la société.
- Examen et suivi des rapports trimestriels destinés aux Actionnaires et au marché boursier sur les performances de leur société «**HEXABYTE**» et sur ses filiales.

---

<sup>12</sup> Le Conseil d'Administration de la société «**HEXABYTE (S.A)**» ayant, entre autres, l'obligation légale de suivre l'efficacité des Systèmes de Contrôle Interne et de Gestion des Risques, il est essentiel que chaque Administrateur vérifie que l'Organe Collégial, assisté par notre Comité Permanent d'Audit lorsque celui-ci a été constitué, veille à la mise en place par la Direction Générale de dispositifs performants en matière de Contrôle Interne et de Gestion des Risques, assurant ainsi une bonne maîtrise des activités de la société «**HEXABYTE (S.A)**». L'Administrateur demandera à avoir connaissance des procédures de Contrôle Interne et de Gestion des Risques qui ont été mises en place au sein de la société «**HEXABYTE (S.A)**», et à avoir confirmation que celles-ci sont bien connues et régulièrement contrôlées. Le devoir de diligence oblige l'Administrateur à obtenir toutes les informations nécessaires à l'exercice de son mandat. A ce titre, il s'intéressera plus particulièrement aux procédures de Contrôle Interne appliquées au sein de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et à la cartographie des risques. Celle-ci doit couvrir toutes les activités de «**HEXABYTE (S.A)**» tant en Tunisie qu'à l'étranger, être mise à jour annuellement et ne pas se limiter aux risques opérationnels et financiers. De même, il est essentiel que l'Administrateur, notamment dans le cadre de son devoir de diligence et à titre préventif, exige une traçabilité de qualité des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il est également fortement recommandé que nos travaux de Comités fassent l'objet de notes de procès-verbaux, lesquels formaliseront les travaux réalisés au sein des réunions de Comité Permanent d'Audit et sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

Aussi, et à l'instar des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et de 2018, notre Comité Permanent d'Audit a été présent en 2019 au sein de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que ses filiales pour effectuer sur terrain, les douze (12) tâches récurrentes suivantes :

1. Supervision du processus de *reporting* et fournir un examen objectif des informations financières soumises par la Direction Générale au Conseil d'Administration et qui sont destinées à être présentées aux Actionnaires, aux instances réglementaires, au C.M.F, à la bourse des valeurs mobilières et au public.
2. Examen qualitatif et quantitatif de la gestion des Systèmes Comptables de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ses filiales.
3. Revue annuelle des politiques comptables de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**», de ses filiales et de leurs exigences en matière de *reporting*.
4. Exploitation de l'infrastructure créée en 2012 et renforcée entre les années 2013-2019, de contrôle interne en adéquation avec l'organisation actuelle de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
5. Identification et évaluation des risques affectant les activités opérationnelles et stratégiques de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales pour s'assurer que ces risques identifiés sont convenablement gérés par la Direction Générale et le Management. Cette partie a été l'objet de diligences nouvelles développées plus bas dans ce rapport.
6. Examen de l'étendue et de l'efficacité de l'Audit Externe de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
7. Suivi de l'application des recommandations du Commissaire Aux Comptes avec la Direction Générale, les collaborateurs et les responsables au sein de la société.
8. Examen des conditions de prise de décisions relatives à la nomination du nouveau Commissaire Aux Comptes à savoir le cabinet «**Barektilly**» dûment représenté par Monsieur **Walid BEN AYED**:
  - i. Nous avons passé en revue les termes références de sa mission;
  - ii. Nous avons comparé ces termes avec ceux de la mission de l'ancien Commissaire Aux Comptes, le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **RABELSI Wadi**.
  - iii. Nous avons examiné le plan d'audit ainsi que le programme annuel de Contrôle Interne de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales;
  - iv. Nous avons revu l'audit de la comptabilisation de fonds propres de la société et de ses filiales;
  - v. Nous avons examiné la démarche d'audit des liquidités et des placements monétaires de la société ;
  - vi. Nous avons examiné l'audit des comptes de tiers et le processus des demandes de confirmations de soldes.
  - vii. Nous avons passé en revue l'audit des soldes d'ouverture et de clôture des comptes.
9. Examen de la performance des travaux de vérification du nouveau Commissaire Aux Comptes le cabinet «**Barektilly**» représenté par Monsieur **Walid BEN AYED**.
10. Examen de la conformité de la rémunération du nouveau Commissaire Aux Comptes le cabinet «**Barektilly**» représenté par Monsieur **Walid BEN AYED** avec le brème en vigueur en Tunisie.
11. Comparaison de la rémunération de l'ancien Commissaire Aux Comptes le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **RABELSI Wadi** par rapport à la rémunération du nouveau.

**12.** Examen du degré d'indépendance du Commissaire Aux Comptes le cabinet «**Barektilly**» représenté par Monsieur **Walid BEN AYED**.

### **3. Revue annuelle de la conformité par rapport à la Charte du Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)»**

A titre de mémoire à compter de l'année 2018, nous avons entamé les travaux pour la confection d'une charte propre au Comité d'Audit Permanent de la société «**HEXABYTE (S.A)**» qui servira de référentiel pour les travaux de ce comité pour les années avenir.

Pour cette année 2019 nous procédons et pour la première fois à l'examen de la conformité des diligences par rapport à la Charte du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**»:

<b>Eléments de la Charte du Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)»</b>	<b>Pourcentage de conformité</b>
<b>1-</b> La Charte du Comité d'Audit Permanent de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » doit couvrir à minima les aspects suivants: composition, durée du mandat, secrétariat, règles de présence aux réunions, fréquence des réunions, pouvoirs, missions, modalités de <i>reporting</i> , rémunération, responsabilité.	<b>100%</b>
<b>2-</b> La Charte du Comité Permanent d'Audit de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » doit décrire les critères de profil et les expériences des Membres dudit Comité.	<b>90%</b>
<b>3-</b> La Charte du Comité Permanent d'Audit de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » doit définir les principes qui régiront les relations du Comité avec le Conseil d'Administration, les autres Comités du Conseil, la Direction Générale, les Auditeurs Internes et Externes et ses autres interlocuteurs de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> ».	<b>100%</b>
<b>4-</b> La Charte du Comité Permanent d'Audit de la société « <b>HEXABYTE (S.A)</b> » doit servir de guide à la mise en place d'un programme annuel des réunions du Comité	<b>80%</b>

### **4. Documentation revue par le Comité Permanent d'Audit de la société «HEXABYTE (S.A)» dans le cadre des diligences accomplies en 2019**

Dans le cadre de cette mission au titre de l'année 2019, les Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» ont procédé à l'examen des documents ci-après énumérés:

- Les articles du règlement général du Conseil du Marché Financier (C.M.F) spécifiques régissant les sociétés faisant appel à l'épargne publique.
- La loi N° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

- La loi N° 2000-93 du 3 novembre 2000, portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.
- La loi N° 2001-1 du 15 janvier 2001, portant promulgation du code des télécommunications.
- Les états financiers individuels non-audités de la société «**HEXABYTE (S.A)**» arrêtés au 31 décembre 2019.
- Les états financiers individuels non-audités des filiales de la société «**HEXABYTE (S.A)**» arrêtés au 31 décembre 2019.
- Les états financiers consolidés non-audités du groupe «**HEXABYTE (S.A)**» arrêtés au 31 décembre 2019.
- Les états financiers individuels audités de la société «**HEXABYTE (S.A)**» arrêtés au 31 décembre 2018, 2017, 2016 et 2015.
- Les états financiers individuels audités des filiales de la société «**HEXABYTE (S.A)**» arrêtés au 31 décembre 2018, 2017, 2016 et 2015.
- Les états financiers consolidés audités du groupe «**HEXABYTE (S.A)**» arrêtés au 31 décembre 2018, 2017, 2016 et 2015.
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes au titre des exercices clôturés au 31 décembre 2018, 2017, 2016 et 2015.
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes sur le Système de Contrôle Interne (la lettre de direction) au titre des exercices clôturés au 31 décembre 2019.
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes sur le Système de Contrôle Interne (les lettres de direction) au titre des exercices clôturés au 31 décembre 2018, 2017, 2016 et 2015.
- Les rapports d'activités trimestriels de la société «**HEXABYTE (S.A)**» au titres des années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Les rapprochements bancaires de la de la société «**HEXABYTE (S.A)**» au titre de l'année 2019;
- Les procès-verbaux des réunions des Membres du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» tenues durant les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Les rapports annuels du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» pour les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Les procès-verbaux des réunions des Conseils d'Administration de la société «**HEXABYTE (S.A)**» tenues durant les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Les procès-verbaux des réunions des Assemblées Générales des Actionnaires de la société «**HEXABYTE (S.A)**» tenues durant les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Les contrats des cessions des immobilisations par la société «**HEXABYTE (S.A)**» et par ses filiales durant les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

- Les contrats d'acquisition des nouvelles immobilisations par la société «**HEXABYTE (S.A)**» et par ses filiales durant les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Les notes de services et les décisions de la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» émises durant les années : 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

## 11- PROJET DE RESOLUTION

### PREMIÈRE RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité, le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

**Mise aux votes cette résolution est adoptée à .....**

### DEUXIÈME RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 et approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dans leur intégralité.

**Mise aux votes, cette résolution est adoptée à .....**

### TROISIÈME RÉOLUTION

Après lecture des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2019, sans aucune réserve.

**Mise aux votes, cette résolution est adoptée à .....**

### QUATRIÈME RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport du comité permanent d'audit pour l'exercice 2019 et approuve les recommandations ainsi que les conclusions dudit rapport conformément au chapitre premier de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

**Mise aux votes, cette résolution est adoptée à .....**

### CINQUIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2019, s'élevant à 2 365 822 DT comme suit :

Intitulé	Montant(En DT)
Résultat 2019	2 365 822
Résultats reportés antérieurs	4 282 029
Résultat disponible	6 647 851
Réserves légales	-
Bénéfices distribuables	6 647 851
Dividendes 0,540 /action	- 1 042 843

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du ----

**Mise aux votes, cette résolution est adoptée à .....**

### SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de la société « HEXABYTE » au titre de leur gestion de l'exercice 2019.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à .....

### SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner plein pouvoir à Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société ou à son représentant pour accomplir les formalités juridiques d'usage d'enregistrement et de publication du présent Procès-verbal.

**Mise aux votes, cette résolution est adoptée à .....**